

P. VALDELIEVRE

---

# TROIS CONTES

Le Blé qui meurt

Le Vaisseau-Fantôme

Morte al Nemico

EDITIONS  
DE  
  
LA  
PLUME D'OR

**TROIS CONTES**

**Le Blé qui meurt**

**L**A guerre était terminée depuis quinze ans, mais depuis lors ses conséquences économiques et sociales n'avaient fait que s'aggraver et s'étendre à tous les pays.

Par suite du nombre et de la rapidité des moyens de communication toutes les nations du monde sont aujourd'hui dans une interdépendance complète, et tout événement important qui se produit dans une hémisphère a immédiatement sa répercussion dans l'autre. La guerre de 1940 a été de ce fait un fléau mondial, et tous les pays qui sont demeurés les plus éloignés du conflit paient aujourd'hui, comme les belligérants, leur tribut à la solidarité économique internationale.

La pénurie de toutes les denrées alimentaires et de toutes les matières premières s'était accentuée d'année en année, et comme aucun gouvernement n'avait trouvé, pour parer à cette calamité, rien de mieux que le dirigisme d'une répartition soi-disant équitable, tous les pays s'étaient lancés à corps perdu dans cette voie, si bien que dans le monde entier les populations étaient divisées en trois catégories bien distinctes : les rationnés, en majorité, qui ne cessaient de manifester leur mécontentement, les agents du dirigisme officiel qui, chargés de la besogne délicate de la répartition, ne manquaient pas du nécessaire et jetaient sur leur œuvre un regard de complaisance, et en dernier lieu les trafiquants, spéculateurs et accapareurs de tout acabit qui trouvaient dans le marché noir une source de profits considérables.

Le Français étant né astucieux et débrouillard, c'est en France que cette dernière classe de la société avait pris naissance. Cette industrie avait

débuté modestement pendant la guerre de 1914, sous le nom de *Système D*, et une fois la guerre terminée, la méthode avait survécu. Après la paix, la pénurie (qui avait d'ailleurs été limitée aux quelques départements envahis), avait été rapidement résorbée, et l'activité des malins s'était orientée vers l'accaparement de l'or, et le jeu sur les changes. Mais dès que survint la catastrophe de 1940 et l'occupation du pays tout entier, l'ennemi organisa méthodiquement le pillage et la famine, alors nos gens eurent beau jeu et ne tardèrent pas à tenir le pays tout entier sous leur loi.

A mesure que les difficultés économiques gagnaient de proche en proche toutes les nations de l'univers, les méthodes françaises de dirigisme et de marché noir, essentiellement dépendants l'un de l'autre, se répandirent et s'imposèrent également, de sorte que les trois classes de citoyens que nous venons de distinguer se formèrent et se délimitèrent sous toutes les latitudes et chez toutes les races.

La question du pain était devenue d'une gravité extrême : on en avait fabriqué partout avec les céréales les plus diverses, panifiables ou non, et depuis les lentilles jusqu'aux pommes de pin, et du talc jusqu'à la sciure de bois, on avait tout essayé. Les plus importantes facultés de médecine avaient fait des études savantes sur les possibilités d'assimilation par l'organisme des produits les plus divers, et la population avait été appelée à manger des pains de toutes couleurs et de toutes consistances. La farine de froment y-entraît de moins en moins, et en cette année 1960 un décret venait de préciser qu'on n'en pouvait plus incorporer que 4% sans aucun blutage.

En somme, on marchait vers la disparition totale du blé dans le pain, et cette situation était la même dans tous les pays.

Des circonstances exceptionnelles avaient amené cet état de choses. Les pays naguère gros producteurs, le Canada, l'Australie, l'Ukraine, la Roumanie et d'autres, voyant l'aggravation des difficultés,

avaient d'abord pris la décision de ne plus exporter et de vivre sur leurs récoltes. C'était créer immédiatement une situation tragique dans tous les pays incapables de se suffire en la matière.

En outre, une série d'années difficiles avait compromis la production, et successivement des tornades avaient dévasté les cultures d'Amérique, des essais de bombe atomique dans les mers océaniques avaient ravagé les champs australiens, et des gelées intenses et prolongées avaient compromis les récoltes d'Europe. Bref, c'était un désastre mondial.

En l'année 1958 on fut pris de panique parce que les destructions avaient été telles que nulle part on ne put mettre en réserve les quantités de blé nécessaires aux ensemencements de l'année suivante, et l'on dut se résigner à semer des stocks avariés demeurés, comme tels, inutilisés.

Inutile de dire que le résultat fut ce qu'on pouvait attendre, et l'opinion mondiale fut tout à coup mise devant cette menace effarante de la disparition du blé.

A peine avait-on eu le temps de se faire sérieusement à cette idée, que la menace devint réalité : Par un désespérant concours de circonstances, les charançons, l'humidité, les souris, les incendies avaient achevé de faire disparaître ou de rendre inutilisables les derniers stocks de grain mis en réserve en vue de la semence, et le 3 février 1960, le Chef du Gouvernement, s'adressant aux Français par radio, annonça officiellement la situation :

« Quelque invraisemblable et bouleversante que soit la vérité, j'estime qu'il est de mon devoir de la faire connaître au pays : Non seulement nous n'avons plus aujourd'hui de blé en France, mais il en est de même dans le monde entier. La situation est tragiquement catégorique et définitive, le blé n'existe plus nulle part sur terre, par conséquent c'en est fini du pain de froment tel que l'humanité l'a confectionné et consommé depuis les temps les plus anciens, et nous devons nous

orienter vers la réalisation d'un succédané susceptible de le remplacer.

« Dès demain le Conseil des Ministres se réunira pour instituer une commission de médecins, chercheurs et savants qui aura pour mission de procéder immédiatement aux recherches et aux expériences nécessaires dans des laboratoires qui seront réquisitionnés à cet effet.

« Nous faisons appel au calme, rien ne servira de se plaindre et de s'agiter : Le Ministre du Ravitaillement n'est aucunement responsable, et l'humanité tout entière en est réduite à cette extrémité que les sphères officielles appréhendaient depuis longtemps, mais avaient toujours espéré pouvoir conjurer. »

Cette communication fut, comme on le pense, un pavé dans une mare à grenouilles, tout le monde s'agita, et l'annonce de la constitution d'une Commission nouvelle fit hausser les épaules.

On vit dans les rues des grandes villes des cortèges avec drapeaux rouges et portant des pancartes : *Nous voulons du pain! — A bas les affameurs! — Démission, les communistes au pouvoir!* On saccagea presque partout les boulangeries dans l'espoir d'y trouver des stocks dissimulés, mais dans les boutiques vides seules quelques souris grignotaient des vestiges de poussière blanche dans les fentes des rayonnages de bois.

Ce fut rapidement la grève générale, parce qu'en France ce moyen est toujours considéré comme le remède à toute difficulté sociale ou économique, *l'ultima ratio populi*, mais à vrai dire, le mécontentement général avait incité toute la population à faire voir aux Pouvoirs Publics, qui n'en pouvaient mais, que le pays tout entier était de mauvaise humeur.

Ce n'est qu'au bout de quelques jours, quand on connut par la presse étrangère que cette situation désespérée était mondiale, qu'on se rendit compte et de sa gravité, et de la non-responsabilité de tel ou tel gouvernement, de cet état de choses.

On apprit en même temps de Rome que le Pape envisageait la convocation d'un Concile, en vue d'étudier avec les Cardinaux quelles graves mesures liturgiques il convenait de prendre pour permettre de continuer de célébrer la messe par le monde, en l'absence de pain eucharistique.

**L**A Commission prévue par le Conseil des Ministres fut rapidement constituée. D'éminents techniciens se réunirent autour d'un tapis vert pour palabrer des jours durant, et arriver finalement à la constatation officielle et scientifique, qu'il n'y avait plus de blé. Des communiqués nébuleux furent diffusés par la presse et par la radio, et finalement, comme il en est généralement des innombrables commissions de tous genres fonctionnant en marge de chaque ministère, l'intérêt de ses travaux alla en diminuant, le public cessa de s'y intéresser, puis elle ne se réunit plus qu'à des espaces de plus en plus éloignés, et sans s'être dissoute ni avoir pris aucune décision, elle devint pratiquement inexistante.

Et pendant ce temps-là on mangeait sous le nom de pain des mixtures invraisemblables dûment délivrées contre toutes sortes de cartes, de tickets, de visa et de signatures légalisées.

L'Amérique ne voulait plus exporter de maïs, la Roumanie gardait son orge, l'Afrique stockait manioc et sorgho, et la France réduite à sa production de seigle et de pommes de terre était bien obligée de se suffire à elle-même, trop heureuse de recourir aux produits innovés par l'Allemagne pendant la guerre de 1914 sous le nom de pain KK.

Par ailleurs, le concile œcuménique réuni à Rome eut un retentissement considérable. Tous les cardinaux et les évêques des plus importants diocèses de la terre s'étaient rassemblés autour du Saint-Père, et après avoir invoqué les lumières du Saint-Esprit, avaient étudié la question angoissante sous l'angle de la célébration du culte.

Après plusieurs mois de séances, le Sacré-Collège en vint à constater que nulle part dans l'Écriture Sainte il n'était question de pain de froment. Partout il n'est fait mention que de pain, sans autre précision : Il prit *du pain* et le rompit... Les disciples d'Emmaüs le reconnurent à la fraction *du pain...* etc.

Sans doute, déclara l'assemblée, par le mot pain on entend généralement le pain de froment, mais cette désignation n'est ni explicite ni exclusive : on fait du pain de seigle, du pain de maïs, du pain de sarazin, etc. et tous ces produits portent l'appellation commune de pain.

En un seul endroit de l'Évangile, dans le récit de la multiplication des pains, il est précisé qu'il s'agit de pains d'orge : *Puer habet quinque panes hordeceos.* (1)

Comme c'est précisément dans l'accomplissement du miracle qui est la préfiguration de l'Eucharistie, qu'est mentionnée la composition du pain fait de farine d'orge, le Concile estima que devant la nécessité de l'heure présente il fallait retenir cette indication, et décida que le pain sans levain confectionné pour les besoins du culte pouvait être fait de toute farine panifiable, avec la préférence toutefois pour le pain d'orge, en raison du texte de l'évangile de saint Jean.

Cette décision fut un grand soulagement pour tout l'univers catholique, et une fois de plus l'Église avait montré qu'elle savait s'adapter à tous les temps et à toutes les circonstances pour assurer sa continuité et la pérennité de l'exercice du culte.

**A**PRÈS cela, on n'eut plus à enregistrer que des manifestations en quelque sorte désespérées pour tenter de sortir de la situation : Un membre de l'Académie des Sciences signala au Ministère que le Musée du Caire conservait dans ses

(1) Un enfant possède cinq pains d'orge. Saint Jean, ch. 6.

collections un peu de blé trouvé dans la tombe d'un Pharaon de la IV<sup>e</sup> dynastie découverte quelques années auparavant, et il suggéra d'en négocier l'achat au gouvernement égyptien.

On avait en effet procédé à des expériences sur la germination de ces grains, et à la grande surprise du monde des savants, on avait constaté qu'ils étaient encore en état de germer, bien que remontant à plusieurs millénaires, et les grains semés en laboratoire avaient donné des épis splendides, plus grands et plus fournis que les autres qualités de blé généralement cultivées par le monde.

Cet essai, à l'époque où on l'avait effectué, n'avait eu d'autre conséquence que de susciter un grand intérêt de curiosité dans le monde scientifique, et de reconnaître que le blé maintenu dans certaines conditions de sécheresse et d'obscurité, conservait une durée de germination pratiquement illimitée.

L'affaire était délicate à mener, car l'Égypte une fois son attention attirée sur cette richesse qui dormait oubliée sous la poussière dans une vitrine de musée, pouvait fort bien refuser de s'en dessaisir, et en décider l'utilisation pour son propre compte.

Quoi qu'il en soit, les négociations furent adroitement conduites, et l'Égypte consentit à nous expédier les quelques poignées de grains contre la récolte de toute une année de nos vins de Bordeaux, de Bourgogne et d'Anjou. Ce n'était pas trop payer la possibilité de refaire un petit semis d'expérience et de repartir de là pour recréer progressivement les précieuses semences pour les années à venir.

Comme convenu, le blé égyptien fut confié à un avion rapide de la Compagnie des Transports Méditerranéens qui décolla du Caire sans encombres en direction de Marignane, et dont on n'entendit plus jamais parler. La nuit qui suivit son départ, une violente bourraque se déclina sur les côtes septentrionales de l'Afrique, et le vent

du Nord souffla en tempête. Les postes météorologiques alertèrent l'avion, recommandant au pilote de prendre toute l'altitude nécessaire en vue de se tenir au-dessus de la perturbation. Ce dernier ne fit pas savoir par sa radio qu'il fût en difficulté, et ce fut le silence complet pendant lequel on attendit anxieusement, mais en vain, l'arrivée sur la côte de France.

Des bâtiments envoyés en reconnaissance trouvèrent, surnageant les flots au sud de la Sicile, une roue de train d'atterrissage et un coussin de siège de mécanicien qui furent identifiés comme provenant de l'appareil parti du Caire. Tout espoir de blé, de ce côté, avait donc sombré dans la mer avec l'avion.

Quelques temps après, la fameuse commission ministérielle reçut une communication aux termes de laquelle un herboriste de Normandie mettait à la disposition du Gouvernement quelques boîtes de blé empoisonné qu'il possédait en magasin, destiné à servir à la destruction des souris.

Immédiatement, la Commission, manifestement enchantée d'avoir quelque chose à faire, obtint du Ministère que fût réquisitionné dans la France entière tout le blé empoisonné en stock chez les droguistes, les pharmaciens, les herboristes, etc. Ce n'est qu'après cette mesure exécutée à grands renforts de décrets, d'avis, de publications et de mises en demeure de toutes sortes, qu'on avisa aux moyens d'utiliser cette marchandise.

Malheureusement, les chimistes questionnés déclarèrent que l'arsenic ayant servi à dénaturer ce blé formait avec la matière du grain une combinaison stable qui se retrouverait dans les épis nés de ces grains, si toutefois la possibilité de germination n'avait pas été détruite par cette incorporation d'acide arsénieux, ce qui demandait à être vérifié.

L'expérience fut faite : les grains semés levèrent timidement en serre chaude, et fournirent une paille courte terminée par un épi misérable dont les grains à peine formés et sitôt étiolés, avaient

la couleur bleu-noir bien caractéristique du blé empoisonné.

Ce fut de nouveau l'insuccès, et les stocks réquisitionnés allèrent grossir dans les magasins de l'Etat les denrées de toutes sortes qui s'y étaient accumulées depuis la fin de la guerre sous les directives d'un dirigisme incorruptible et forcené.

**A**u printemps de 1960, la cellule numéro 142 de la prison de Loos renfermait deux détenus.

Le plus âgé, Meulenaere, était un gars robuste et bien planté qui purgeait une peine de quinze ans de prison pour marché noir et trafic illicite de denrées alimentaires. La cour de justice l'avait condamné à la prison, l'indignité nationale et la confiscation de tous ses biens.

Il avait été, dans ce milieu de trafiquants, un gros bonnet, très considéré par la réussite de toutes ses entreprises, et de petit marchand des quatre saisons qu'il avait été avant la guerre, poussant sa charrette de légumes dans les rues de Lille, il était devenu multi-millionnaire, détenant des stocks considérables de tout ce qui se consomme. Il avait consacré une partie de sa fortune récente à l'achat d'une propriété en Touraine : *La Limonière* s'étendait en bordure de la Loire au milieu des prés et des vignes, et les pignons du château se reflétaient paisiblement dans le plan d'eau de la rivière, dans la douceur et la pureté d'atmosphère propre à ces coteaux où mûrit le suc du nectar de l'Anjou.

Meulenaere avait jugé, à un moment donné, que ses dépôts dans les principales banques, qui s'élevaient sans cesse, devenaient dangereux au cas où le fisc ou toute émanation quelconque du Ministère des Finances aurait trouvé bon de mettre le nez dans ses affaires, et il avait décidé d'investir quelques millions dans l'achat de cette propriété;

et, la première fois qu'il s'y était rendu après avoir signé l'acte de vente, il avait instinctivement matérialisé sa prise de possession en se carrant dans le salon dans un beau fauteuil en Aubusson, où une heure durant il avait rêvé seul en fumant un cigare.

« Eh bien, mon vieux Gustave, se disait-il, tu n'as pas trop mal réussi! Quand je pense qu'il y a dix ans encore je poussais ma charrette de choux-fleurs autour des halles, et trainais mes savates dans toutes les rues sordides! Où est-il le temps où je me colletais avec les autres Crainquebille pour un billet de cent sous? Evidemment les gens dégourdis réussissent toujours, et il faut convenir que j'ai bien manœuvré. Me voilà aujourd'hui le seigneur de *La Limonière*, dans un salon doré, au milieu des glaces et des tapis de laine. Que diraient les gens de la rue au Péterinck s'ils pouvaient me voir ici? J'ai des bois et des prés, et je ne sais combien d'hectares de vignes : mon vin portera des étiquettes dorées avec *Château de La Limonière, Meulenaere propriétaire*. C'est ça qui sera rupin! Mais au fond, pensa-t-il avec une moue dédaigneuse, cela ne vaudra jamais la bonne bière de Flandre! »

Et sans désespérer, il avait fait faire des plans pour moderniser certaines dispositions intérieures. Il avait désiré avoir des installations sanitaires qui nécessitaient en premier lieu la création d'une grande fosse cimentée, et celle-ci fut exécutée sous une aile du château, dans laquelle devait être disposée toute la partie extérieure de l'appareillage.

Les travaux en étaient là, la fosse seule étant terminée et fermée par un regard de fonte, quand par suite de circonstances qui ont été assez mal définies, la catastrophe se produisit : Sans doute à la suite d'une dénonciation, ou peut-être seulement sur le vu de son train de vie, la justice lui demanda des explications.

Il fut arrêté sous l'inculpation d'accaparement et de trafic de denrées alimentaires et de hausses illicites de prix, et bien qu'on n'ait pas pu appor-

ter de preuves sur tous les chefs d'accusation, il sortit du tribunal avec quinze ans de prison. Il fut conduit à la Maison de Loos, et au jour où se situe notre récit, il lui restait encore deux années à faire, et nous le trouvons dans la cellule 142, en compagnie d'un autre détenu.

Ce dernier, plus ou moins complice de Meulenaere, et dont l'activité avait gravité dans l'orbe de celle de son compère, avait été plus légèrement condamné, et il n'avait plus que quelques jours de prison à faire pour recouvrer sa liberté.

Sa prochaine libération faisait, comme on peut le penser, l'objet de leurs conversations :

« Et puis, tu sais, quand je serai libéré, je tâcherai de récupérer tout ce que nous avons mis en sûreté. Tu penses bien que tout n'a pas été découvert et saisi, et que je retrouverai bien encore de quoi pouvoir repartir du bon pied pour nous refaire une situation.

— En tous cas, soit bien prudent, il ne faut pas aller trop vite; mais surtout si tu es inquiet à nouveau, *motus!* Il y a des choses qu'on n'a pas pu prouver et que l'accusation a abandonnées, il ne faut pas compromettre ces richesses par trop de hâte.

— Sois bien tranquille, on saura y faire. »

Et ces dialogues échangés à voix basse ne cessaient qu'au moment de l'arrivée du service de garde qui leur apportait leurs repas.

L'ordinaire de la prison comportait, outre la soupe, une grosse miche de pain, et celui-ci avait suivi les variations de composition que nécessitait la situation dramatique du monde en céréales. Ce jour-là, le pain qu'on leur apporta n'avait vraiment plus l'air de quoi que ce soit. Meulenaere le prit en mains, examina d'un air dégoûté la mie brune et poisseuse et la croûte lépreuse et craquelée.

« Ce n'est vraiment plus du pain qu'on nous donne! Avec quoi est-ce fait? dit-il au gardien.

— Mon pauvre ami, on le fait avec ce qu'on

peut : quand il n'y a plus de blé il faut bien y mettre autre chose.

— Ce n'est pas parce que nous sommes en prison qu'il faut nous donner une saleté pareille.

— Mais tout le monde en est là, puisque je vous dis qu'il n'y a plus de blé.

— Plus de blé? Ah ça, alors, c'est pis que la fin des haricots!

— C'est comme je vous le dis, il n'y a plus de blé au monde.

— C'est pas à moi qu'il faut raconter ça.

— C'est cependant la vérité.

— Si on voulait s'en donner la peine, on en trouverait. Moi je sais bien que si j'étais chargé...

— Vous dites?

— Ça va, je n'ai rien dit.

— Cependant?

— Je vais encore manger ce pain-là aujourd'hui, mais si demain il n'est pas meilleur, je fais une réclamation, et ça fera du bruit.

— Je ne vous le conseille pas, car je vous répète qu'il ne peut en être autrement. »

Et une fois seuls, ils mangèrent tous deux, de mauvaise humeur, leur boule de pain gris, humide et à consistance de mastic.

**Q**UELQUES jours plus tard, le garde chargé des rondes dans la partie de l'établissement où était située la cellule 142, demandait à être reçu par le Directeur de la prison. Celui-ci fit appeler son subordonné qui lui déclara avec une certaine gêne, mais néanmoins avec une suffisante apparence de sincérité :

« Monsieur le Directeur, je crois de mon devoir de vous faire savoir que depuis quelques temps j'ai surpris des bribes de conversations entre le détenu Meulenaere et son compagnon, qui habitent la cellule 142 relevant de mon secteur.

Je les ai entendus à plusieurs reprises parler de blé, et vous pensez si avec le désastre actuel,

ce seul mot m'a fait dresser l'oreille. Je ne sais rien de précis, mais leur insistance à parler de blé, et toujours à mots couverts, me laisse comme une idée qu'ils doivent en avoir.

— Vous plaisantez, mon ami! Comment pouvez-vous supposer qu'à l'heure actuelle où il n'y en a plus dans aucun pays du monde, ces pauvres bougres internés depuis des années en auraient en leur possession?

— C'est ce que je me suis dit, Monsieur le Directeur, mais on ne sait jamais, et ces gens-là ont tous les tours dans leur sac. La semaine dernière encore, Meulenaere a fait une scène au porteur de soupe, disant qu'il voulait du pain, et d'après ce qui m'a été répété, il ne s'en serait pas manqué de beaucoup qu'on puisse le faire parler. Si j'avais été là, je l'aurais sans doute amené à se mettre à table.

— Alors, en somme, que demandez-vous?

— Rien, monsieur le Directeur, vous êtes seul juge de savoir s'il y a lieu de faire quelque chose. Pour moi, j'ai cru que mon devoir était de vous informer de ce que j'ai entendu et observé, car s'il y avait quelque chose là-dessous, ce serait tellement grave!

— Bien, mon ami, vous avez bien agi, et je vous remercie. J'aviseraï. »

Et le garde se retira timidement en tortillant sa casquette entre ses mains, et retourna à son travail la conscience tranquille, mais se demandant toutefois s'il n'avait pas fait un pas-de-clerc.

**L**E T trois jours après, la lettre suivante partait de la Direction de la Prison de Loos, à destination du Palais de Justice.

Monsieur le Procureur de la République,

« J'ai l'avantage de porter à votre connaissance qu'aux termes d'un rapport verbal qui m'a été fait par le service de garde de la prison de Loos, des

conversations étranges et mystérieuses relatives à du blé, ont été surprises entre deux détenus. Il s'agit de Meulenaere Gustave qui purge actuellement une condamnation à quinze ans de prison, en vertu d'un jugement du 4 avril 1947, et de son complice condamné en même temps que lui, mais dont la durée de la peine est sur le point d'expirer.

« Le service de garde m'affirme que les propos entendus paraissent avoir trait à un stock de blé détenu quelque part. Bien que dans l'état actuel des choses cette hypothèse soit bien peu vraisemblable, je crois néanmoins devoir vous tenir au courant de cet incident qui défraie toutes les conversations du personnel de la prison, et dont la rumeur a déjà débordé dans l'agglomération environnante.

« Sans doute il y a chose jugée, et l'inculpation de Meulenaere pour accaparement de blé a été nettement écartée par le jugement de 1947, mais je vous signale la chose, m'en rapportant à vous sur la procédure qu'il y aurait lieu de suivre pour tirer cette affaire au clair, pour le cas où vous estimeriez qu'elle ne doit pas en rester là.

« La chose est suffisamment grave, si elle était vraie, pour qu'il vaille la peine, à mon avis, de tenter de l'éclaircir.

« Veuillez agréer, Monsieur le Procureur, etc...

Le Directeur de la Prison de Loos. »

Quand le Procureur eut lu cette lettre, son premier mouvement fut de la jeter sur son bureau en pensant : « Les gens deviennent fous avec cette question de blé ! S'il n'y en a plus, eh bien c'est fini, on s'en passera ! Mais vouloir rouvrir aujourd'hui une vieille affaire datant de 1947, et ça sur des bobards de gardiens et de détenus ! Ce n'est pas moi qui mettrai mon doigt dans cette affaire-là, pour me couvrir de ridicule ! »

Cependant, durant plusieurs jours, la pensée de cette lettre ne le quitta pas, et comme il advient communément dans ces circonstances, à force d'en

ruminer les termes, il finit par être ébranlé et en arriva à se dire : « Après tout, ce serait trop bête de ne rien faire, si jamais il y avait quelque chose de vrai là-dessous. Il faut d'abord faire questionner le bonhomme, on verra bien. Oui, mais voilà la difficulté, ce n'est plus un inculpé, c'est un condamné; l'instruction est terminée depuis longtemps, et il n'y a pas de fait nouveau. Il y a plus, le jugement de 1947 n'a pas retenu l'accusation de stockage de céréales, alors comment revenir là-dessus? »

Et le résultat d'une semaine de réflexions se traduisit par la lettre suivante à M. le Juge d'Instruction :

« L'objet de la présente communication vous paraîtra peut-être insolite, mais vous conviendrez sans doute qu'il est opportun que je vous en fasse part.

« Vous est-il possible, légalement, sans rouvrir une instruction close, de questionner un détenu purgeant actuellement une peine de prison, sur un des chefs d'accusation que le jugement a déclaré ne pas retenir faute de preuves?

« Il s'agit du nommé Meulenaere Gustave, en ce moment à la prison de Loos, condamné par jugement du 4 avril 1947 pour trafic illégal de denrées alimentaires et hausses illicites de prix.

« Des renseignements qui me sont communiqués relativement aux conversations tenues par ce détenu avec son compagnon de cellule, et surprises partiellement par le service de garde, il semble que cet individu connaisse l'existence de stocks de blé. Je n'ai pas besoin d'attirer votre attention sur l'importance de la chose, si elle est reconnue exacte, et dans la situation tragique où la disparition de cette céréale met le monde entier. Je crois qu'il faut tout tenter pour provoquer un aveu sur ce point.

« Le jugement qui a condamné Meulenaere en 1947 est formel sur le chef d'accaparement de blé, il y est dit en effet : « ...Sur la question de savoir si Meulenaere a illégalement stocké du blé, attendu

qu'il n'y a sur ce point ni preuve formelle ni aveu, et que les présomptions à cet égard sont trop faibles pour être retenues, le Tribunal déclare abandonner ce chef d'accusation... »

« Le rapport du service de la prison ne constitue pas, à mon avis, un fait nouveau ni une charge nouvelle : comment, dans ces conditions, le condamné peut-il être ramené dans la situation de prévenu, et être l'objet d'une instruction complémentaire? Je vous sou mets la question et vous laisse le soin d'aviser aux voies et moyens opportuns, pensant que les conséquences considérables de cette affaire sont de nature à nous inciter à la pousser à fond. »

Ce fut au tour du Juge d'Instruction d'être bouleversé par cette communication qui lui tomba un beau matin au milieu du fatras des innombrables affaires en cours qui encombraient aussi bien son esprit que son bureau.

Il fit lire le papier à son secrétaire qui se contenta de dire « Ah ça, alors, si c'était vrai! » et décida immédiatement d'y donner suite.

On s'est plaint souvent des lenteurs de la Justice, mais il faut convenir qu'ici tout marcha rondement : on se rendait compte à tous les paliers, de l'énormité de l'enjeu, et de la nécessité d'aboutir d'urgence si réellement il y avait quelque chose à découvrir.

**M**EULENAERE, préparez-vous, vous partez dans une demi-heure au Palais de Justice où le Juge d'Instruction vous demande.

— Le Juge d'Instruction? Pour quoi faire?

— Cela ne me regarde pas, je n'en sais rien, préparez-vous. »

Et une demi-heure plus tard, notre homme montait dans le panier à salade qui l'amenait tout d'une traite jusqu'au cabinet du Juge d'Instruction.

Une fois en présence du magistrat, il revit en pensée toute la procédure qui avait abouti à sa

condamnation, les innombrables et interminables interrogatoires, les confrontations, et tout cet appareil de justice à travers lequel il avait cheminé il y avait plus de dix ans, et où il avait dû se défendre pied à pied pour n'avouer que l'évidence, et ne point laisser prise à l'accusation sur tout ce qui pouvait être nié ou éludé. Et le rappel de ce souvenir déjà ancien lui fut extrêmement pénible, et tout son être se cabra intérieurement devant la possibilité d'avoir à recommencer.

« Meulenaere, lui dit le juge sans autre préambule, je vous ai fait venir pour que nous parlions de la question de votre blé.

— Mon blé?

— Oui, le stock de blé que vous possédez.

— ...

— Vous savez bien.

— Non, je ne sais pas ce que vous voulez dire.

— Mais oui, vous avez du blé.

— Vous savez bien que je n'ai pas été condamné pour le blé.

— Il ne s'agit pas de ce pour quoi vous avez été condamné en 1947, mais au contraire de ce qui n'a pas été retenu contre vous.

— Je ne comprend pas. D'abord, si j'avais eu du blé, je ne l'aurais plus actuellement, puisque le jugement de condamnation a ordonné la confiscation de tous mes biens.

— Voyons, ne jouez pas sur les mots.

— Et puis, je refuse de répondre à vos questions sans être assisté de mon avocat. Si on recommence toutes ces histoires d'enquêtes et d'instructions, je veux que ce soit dans les formes, et en présence de mon avocat. C'est mon droit.

— Mais il ne s'agit pas d'instruction, vous n'êtes inculpé de rien, c'est une conversation que j'ai désiré avoir avec vous.

— Oui, eh bien moi je m'en méfie, et je veux mon avocat.

— A quoi bon? Notre entretien n'a rien d'officiel, il n'en sera pas rédigé procès-verbal. » Et se tournant vers son secrétaire : « Notez, n'est-ce pas,

que tout ceci est un entretien dont la teneur ne doit point être retenue. C'est important, ce que vous possédez?

— ...

— Par le temps qui court, vous vous rendez compte que la moindre quantité de semence serait d'un prix inestimable, et permettrait de sauver l'univers d'une disette qui est déjà considérée aujourd'hui comme définitive.

— ...

— Alors, vous ne voulez pas répondre?

— Non.

— C'est bien, je vais donner l'ordre qu'on vous reconduise à Loos. »

Une heure plus tard, ayant réintégré sa cellule, il relatait l'entrevue à son compagnon de geôle :

« Oui, mon vieux, c'est plus fort que tout ce qu'on a jamais vu, vouloir obtenir des aveux aujourd'hui, alors que mon affaire est réglée depuis longtemps et qu'il ne me reste plus que deux ans à tirer. Ils n'ont pas pu prouver la présence de mon stock de blé à ce moment-là, ce n'est pas maintenant que je vais le leur révéler, ils seraient capables de remettre ça et de doubler la peine.

« Et puis d'abord où est-il, ce blé? Je n'en sais rien. Puisque tous mes biens ont été confisqués, ils l'ont pris avec tout le reste, et s'ils ne l'ont pas vu passer, c'est que l'agent qui était chargé de ramasser tout mon avoir lui a fait prendre la tangente, et qu'il est parti sur une voie de garage où il n'a pas été perdu pour tout le monde. Ce n'est pas à un roublard comme moi qu'on en remontrera.

« Et d'abord je veux voir mon avocat, je ne répondrai à aucune question hors de sa présence. »

Et dès le lendemain, Meulenaere adressait au bureau de la prison une demande à l'effet d'être mis en rapports avec M<sup>e</sup> Blanchet qui l'avait défendu lors de son procès.

Quelques jours s'écoulèrent, puis par un morne après-midi d'octobre où la grisaille de la pluie qui

zébrait l'horizon, vue à travers la lucarne, semblait s'appesantir tant sur les corps que sur les esprits, Meulenaere était assis mélancoliquement sur sa paille, sans vie et sans pensée, quand M<sup>e</sup> Blanchet fut introduit dans la cellule.

« Bonjour mon ami, vous m'avez fait demander ?

— Eh bien oui, Maître, voilà : Depuis treize ans que je tire ici ma condamnation, est-ce que le Juge d'Instruction ne s'est pas avisé de me faire venir la semaine dernière dans son cabinet pour me questionner. Est-ce qu'on va recommencer encore une fois mon affaire ?

— Pour vous questionner ? A quel sujet et en vertu de quoi ?

— Il veut me faire avouer que j'ai du blé.

— Qu'est-ce que cela veut dire ? Le jugement de 1947 a mis fin à toute la procédure, et je ne vois pas pourquoi on vous questionne à nouveau.

— Je ne comprends rien à cette histoire. Il a dit que je n'étais pas un inculpé, mais qu'il voulait converser avec moi. Si c'était pour faire un bout de causette, il n'avait qu'à me faire asseoir dans le fauteuil et m'offrir un cigare, nous aurions bavardé pendant une heure en buvant une chartreuse. Hein ? Mais voyez-vous, je me méfie de ces gens-là. Chaque mot que vous dites est soigneusement enregistré, alors après on brasse toutes les phrases et on les remet sur pied comme on peut, et on vous fait dire ce qu'on n'a pas dit. Alors, j'ai déclaré que je ne voulais pas répondre à ses questions sans que vous soyez là.

— Vous avez bien fait.

— C'est mon droit, n'est-ce pas ? Quand on y est déjà passé une première fois, on fait son expérience.

— Vous avez très bien agi. Mais par exemple, je ne m'explique pas cet interrogatoire. Il y a là quelque chose qui m'échappe, ou que vous n'avez pas compris. Je vais aller voir le Juge, et vous pouvez compter sur moi pour vous assister dans toute la mesure du besoin. »

**IE**T voici comment, le jour suivant, M<sup>e</sup> Blanchet était en conversation avec le Juge d'Instruction dans son cabinet du Palais de Justice :

« Vous comprenez, Maître, l'étrangeté de cette situation. Il ne m'est pas possible d'inculper cet homme d'accaparement de céréales, sa situation sur ce point est définitivement réglée par le jugement de 1947 qui a renoncé au chef de stockage de blé, faute de preuves. Cependant, sur les précisions que m'a données le Procureur de la République, qui les tenait lui-même de bonne source, puisqu'elles venaient de la prison de Loos, je crois en conscience qu'il faut tenter de savoir quel est le bien-fondé de ces indications.

« D'ailleurs voyez vous-même ce que m'écrit le Procureur. »

Et prenant un dossier sur son bureau il en retira la lettre qu'il donna à lire à son interlocuteur.

« Evidemment, répartit celui-ci après avoir lu, la question est étrange et délicate.

— C'est pourquoi j'ai fait venir l'intéressé pour tenter, au cours d'une conversation privée, de provoquer non pas des aveux, le mot est trop officiel et chargé de sens en matière judiciaire, mais quelque précision qui pût confirmer l'hypothèse de la détention d'un stock de blé.

— C'est juste.

— Vous sentez, n'est-ce pas, la gravité de la question et l'énormité de ses conséquences en cas de succès.

— Bien entendu. Mais ne croyez-vous pas qu'un juge d'instruction, de par ses fonctions et son autorité, est peu indiqué pour conduire vers le but cherché, un entretien avec un détenu? Chat échaudé craint l'eau froide. Comme c'est vous qui avez conduit l'instruction de son affaire et l'avez inculpé, vous pensez bien qu'il n'est guère en confiance vis-à-vis de vous. Et je comprends fort bien son échappatoire de la nécessité de ma présence, car il n'est pas au courant des subtilités juridiques,

et pour lui un questionnaire de juge est nécessairement fait en vue du renvoi devant un tribunal.

— Sans doute, mais comment voulez-vous agir? C'est une affaire que l'intérêt général commande de mener jusqu'au bout. S'il n'y a rien, comme c'est possible, eh bien c'est tout, l'univers continuera à tourner sans blé sur aucun continent; mais s'il y a quelque chose, rendez-vous compte de l'explosion universelle que cela provoquera, à l'heure où tous les pays du monde se lamentent de la perte définitive du blé.

— Voulez-vous, monsieur le Juge, que je tâche de mener à bien l'interrogatoire de mon client sur ce point, au cours d'une visite dans sa cellule?

— Oui, pourquoi pas?

— Mais supposons que le résultat en soit positif, quelle sera la situation du détenu? Je pense que vous n'envisagez pas l'aveu, qui conduirait à une aggravation de peine?

— Non, évidemment.

— Je dirai même plus : Ne vous semble-t-il pas qu'au cas où cet homme livrerait réellement un stock de blé, devenant de la sorte un bienfaiteur de l'humanité, le sauveur de toutes les parties du monde, une mesure de reconnaissance s'imposerait?

— Hum! Peut-être.

— Sous quelle forme, je n'en sais rien, ce serait à étudier.

— On pourrait envisager une mesure de grâce octroyée par le Président de la République, ou bien la révision du procès de 1947.

— C'est à voir. Mais peut-être allons-nous trop vite et bâtissons-nous des châteaux en Espagne. J'ai plutôt dans mon for intérieur l'impression qu'il n'y a rien de plus que des bobards de gardiens de prison, ce qu'on appelait autrefois au régiment, des rapports de cuisinier. Sans compter qu'il peut y avoir aussi mystification de la part des détenus qui, ayant surpris les porte-clefs à l'écoute, se sont amusés à leur en mettre ce qu'on appelle plein la vue.

— Je ne partage pas votre point de vue, Maître. Mais cependant il n'est pas mauvais que vous ne soyez pas persuadé d'avance de l'existence de stock, pour conduire avec plus d'indépendance d'esprit la délicate entrevue que je vous laisse le soin d'avoir avec votre client.

« Bonne chance, Maître, et n'omettez pas de me tenir au courant des résultats de votre tactique. »

**A**SSIS côte à côte sur la paille sur la cellule, M<sup>e</sup> Blanchet et Meulenaere étaient en conversation. Ce dernier était en grande confiance vis-à-vis de son avocat, et sentait que celui-ci était décidé à le défendre en toute éventualité.

« Ce qui m'ennuie, c'est de voir qu'on revient sur cette affaire de blé. Elle était pourtant bien finie, et depuis treize ans que je suis ici on n'en parlait plus, pas plus d'ailleurs que de tout le reste.

— Que voulez-vous, il faut bien que vous ou moi répondions aux questions du Juge d'Instruction.

— C'est vrai. Ce qu'il faudrait...

— Ce qui importe c'est que je sache la vérité, car pour vous défendre je dois pour ainsi dire me mettre à votre place et savoir tout ce que vous savez vous-même.

— Oui, je comprends.

— En somme, si vous aviez du blé, je pense que vous me l'auriez dit.

— Bien sûr, mais...

— Mais quoi?

— C'est-à-dire que... c'était pas la peine de le dire puisque le jugement a reconnu qu'il n'y avait pas de preuves.

— Alors, vous en avez?

— J'en avais au moment où j'ai été arrêté, mais il était bien embusqué et ils n'ont pas été assez malins pour le trouver.

— Evidemment, il y a chose jugée.

— Et puis ils ont confisqué tous mes biens, alors mon blé a dû partir avec tout le reste.

— Ce n'est pas probable, puisque le Ministère Public a abandonné l'inculpation de stockage, c'est donc qu'on ne l'a pas vu.

— Alors c'est qu'il est encore là.

— Quoi! Il serait encore...

— Bien sûr, si personne ne l'a pris.

— Ah ça, alors!

— Mais n'allez pas me irahir, hein!

— Où est-il?

— Il était à *La Limonière*, dans une fosse.

— Il y en avait beaucoup?

— Cinq quintaux.

— Mais c'est monumental ce que vous me dites-là!

— Pourquoi?

— Parce que vous savez qu'il n'existe plus de blé sur la terre. Alors si vos cinq quintaux y sont encore, c'est de quoi réensemencer les cinq parties du monde dans quelques années.

— Et alors, qu'est-ce qu'il peut m'arriver?

— Il ne peut rien vous arriver. Ou plutôt, ce qui pourrait bien arriver, c'est que vous soyez gracié.

— Quoi! Gracié parce que j'aurais du blé? Alors je ne comprends plus.

— Mais mon pauvre ami, c'est parce que vous êtes enfermé ici depuis treize ans, et que par conséquent vous n'avez pu suivre au jour le jour l'activité économique, et les vicissitudes diverses qui ont conduit à la disparition du blé.

« Rendez-vous compte de ce que c'est : Alors qu'il n'y a plus un seul grain de par le monde, que l'espèce en est définitivement perdue sans espoir, et que toute l'humanité mange le même pain infect que vous recevez vous-même, c'est alors que vous venez me dire qu'il y a peut-être cinq cents kilogs de grains à *La Limonière*. Cela dépasse l'entendement comme conséquences!

— Alors, c'est vrai, ce qu'ils disent, qu'il n'y en a plus?

— C'est malheureusement la vérité. Vous comprenez donc l'importance de votre déclaration.

— Eh bien, qu'est-ce qu'on va faire?

— Je ne sais pas. En tous cas, ayez confiance en moi et dites-vous bien que vous n'êtes en aucune façon ni poursuivi ni inquiété pour cela, mais il est indispensable que le Juge d'Instruction sache ce que vous venez de me dire.

— Croyez-vous que ça le regarde? Je ne suis pas tranquille avec un type comme ça.

— Laissez-moi faire. Si l'affaire est reconnue exacte, je vous garantis que vous ne vous repertirez pas de m'en avoir fait l'aveu.

— Vous en prenez l'engagement?

— Oui, oui. Je vous le répète, ayez confiance en moi. »

**C**ET entretien ayant été rapporté au Juge d'Instruction par M<sup>e</sup> Blanchet, une nouvelle sortie de Meulenaere vers le cabinet du magistrat n'avait pas tardé à se produire, et cette fois en présence du défenseur; et étant donné ce que le juge savait déjà, l'entretien s'était déroulé dans une toute autre atmosphère que la première fois.

« Alors, Meulenaere, asseyez-vous. Votre avocat m'a mis au courant de la conversation que vous avez eue avec lui avant-hier à Loos. Comme je vous l'ai dit, je ne vous considère pas ici comme un prévenu, vos déclarations ne seront pas enregistrées : d'ailleurs vous voyez que mon secrétaire-sténographe n'est pas présent, nous ne sommes qu'à trois dans mon cabinet, et c'est une conversation que je désire avoir avec vous pour vous entendre répéter ce que vous avez dit à Maître Blanchet.

« Vous lui avez dit, n'est-ce pas, que vous possédiez un peu de blé?

— C'est-à-dire non, puisqu'on a confisqué tous mes biens.

— D'accord, mais vous savez aussi bien que

moi, qu'on n'a pas reconnu dans tout ce qui a été saisi, l'existence d'un stock de céréales. Alors?

— Alors quoi?

— Alors vous en avez gardé?

— Peut-être, je ne sais pas.

— Voyons, soyez franc. Votre défenseur m'a dit vous avoir assuré sous sa propre garantie, que votre franchise en cette affaire ne pourrait avoir pour vous aucune conséquence dommageable, et j'en prends également l'engagement.

— Eh bien...

— ?...

— Eh bien oui, là, j'en avais quand on m'a arrêté.

— Vous en aviez? C'était en 1947. Qu'est-il devenu depuis?

— Je n'en sais rien: J'ai été arrêté, vous m'avez fait juger et condamner, et depuis lors je suis en prison. Alors, je ne sais pas.

— Où se trouvait ce blé à l'époque de votre inculpation?

— Il était dans une fosse dans ma propriété de *La Limonière*.

— Ah! Y en avait-il beaucoup?

— J'avais acheté cinq quintaux.

— Vous voyez, monsieur le Juge, intervint l'avocat, avec quelle simplicité dépourvue de toute réticence mon client réitère les déclarations qu'il m'avait faites à moi-même. Il est évident que cette franchise doit être retenue et éventuellement récompensée.

— Sans doute, Maître. Je ne retire rien des possibilités que je vous ai laissé entrevoir à cet égard. Alors, mon ami, pouvez-vous nous préciser à quelle place exacte avait été déposé ce lot de blé?

— Eh bien voilà : quand j'ai senti que mon affaire allait tourner mal, et que je pouvais m'attendre à être arrêté, j'ai culbuté moi-même tout le tas de grains dans la fosse d'aisance que j'avais fait construire peu de temps auparavant dans le sous-sol de la tour Est du château. On m'avait

livré ce grain depuis deux jours, et j'ai fait ça moi-même un soir, par le regard en fonte qui se trouve dans un coin de la salle du sous-sol; personne ne m'a vu faire, et personne ne savait que le blé était là.

— Vous dites bien la fosse d'aisance?

— Oui. C'est une belle fosse cimentée que j'avais fait faire, et qui devait servir à cet usage, mais les travaux ont été suspendus quand j'ai été arrêté et la fosse n'a jamais servi. Puis on a saisi mon château, et alors je ne sais plus rien.

— C'est fort bien, mon ami. Nous allons aviser au meilleur parti à tirer de l'entretien que nous venons d'avoir. Soyez sans inquiétude, et s'il y a une suite qui vous soit avantageuse, vous en serez prévenu, soyez-en sûr. »

Et Meulenaere sortit du cabinet du juge assez perplexe, se demandant s'il avait eu raison de manger le morceau, et s'il n'aurait pas à regretter sa confiance vis-à-vis d'un magistrat dans les habitudes duquel il n'entre généralement pas de provoquer des aveux qui tournent au plus grand bien des intéressés.

**D**ANS les derniers jours d'octobre, une commission composée du Procureur de la République, du Juge d'Instruction et de l'avocat, entourés d'un certain nombre de greffiers, et auxquels s'étaient joints le Préfet, le Président du Conseil Général et le Maire de la commune, se dirigeait par la route qui longe la rive droite de la Loire, vers le domaine de *La Limonière*. Un dernier soleil d'automne illuminait la campagne, s'harmonisant avec la douceur qui planait sur le cours lent de la rivière, et il flottait sur tout le paysage une sérénité pénétrant jusqu'à l'âme. Les vignes, à perte de vue, dépouillées de leurs fruits, profilaient leurs ceps noueux que n'ornaient plus que les dernières feuilles, en l'attente du premier vent froid qui viendrait les en dépouiller

Le groupe d'enquêteurs enveloppé lui-même par cette douceur de l'automne, se dirigeait en conversant et en plaisantant vers le but de leur mission, sans que chacun d'eux osât avouer aux autres l'objet de ses préoccupations intimes : Le blé est-il encore là? S'il y est, a-t-il été vraiment jeté dans la fosse d'aisance? Dans ce cas, c'est fini, le dernier espoir s'évanouit de retrouver une denrée encore utilisable.

**A**PRÈS le jugement qui en 1947 avait confisqué tous les biens de Meulenaere, le domaine de *La Limonière* était devenu propriété de l'Etat.

Immédiatement on avait nommé un directeur, plusieurs sous-directeurs, un régisseur des vignobles, quelques intendants et un nombre respectable de gardes, concierges, surveillants, etc., tous pourvus d'une casquette avec des galons d'or dont le nombre était en rapport avec l'importance du titre.

L'état-major de cette administration résidait à Paris, et bien que grassement appointé pour faire valoir la propriété, n'était même jamais venu la reconnaître. Le personnel subalterne n'ayant jamais vu personne au château s'en désintéressait totalement. Seul le dernier jour du mois chacun manifestait une certaine activité qui consistait à se rendre à la Trésorerie pour percevoir ses émoluments, ou au Percepteur pour recevoir son salaire.

Aussi ce domaine vint-il grossir encore la charge déjà écrasante des propriétés de l'Etat sans rapport. Dans le gouffre du budget annuel, ce chapitre, comme bien d'autres passait inaperçu, de sorte que personne, les membres de l'Assemblée Nationale moins que tous autres, ne se doutait de cet état de choses, et tout le monde se réjouissait de l'enrichissement considérable de l'Etat ré-

sultant des confiscations des biens des exploiters et des affameurs.

Cette situation dura pendant six années jusqu'au jour où en 1953 la Sécurité Sociale demanda au service compétent à utiliser le château pour y installer une maison de convalescence à l'usage des bénéficiaires des Assurances Sociales.

L'affaire fit un peu de bruit dans les bureaux, parmi les fonctionnaires, parce qu'il allait falloir congédier tout ce personnel, depuis le directeur jusqu'au balayeur.

Néanmoins tout cela s'arrangea : chacun toucha trois mois de traitement, plus une substantielle indemnité de congédiement, et dès le lendemain de la cessation de ces fonctions si peu fatigantes, tous furent reclassés avec avancement dans d'autres services analogues, et touchèrent des salaires qui se cumulèrent avec les indemnités. Tout ceci d'ailleurs était parfaitement dans l'ordre, et les intérêts des contribuables étaient ainsi bien sauvegardés.

La presse inséra aussitôt une note de la Commission de la Mitraillette qui avait succédé à la Commission de la Guillotine, laquelle était elle-même la suite de la Commission de la Hache, annonçant qu'elle avait sabré (et comment!) parmi le personnel en surnombre de l'Administration des Domaines.

Puis la Sécurité Sociale prit possession du château.

On y fit des réparations considérables et des aménagements coûteux. Les architectes officiels bouleversèrent l'immeuble de fond en comble pour mettre à l'est les appartements situés à l'ouest, et aux étages ceux qui étaient au rez-de-chaussée, moyennant quoi le château fut en deux ans en état d'être livré à sa destination.

Un nouvel état-major de directeurs y fut installé, et un bataillon d'infirmières et d'assistantes sociales s'agita comme en une fourmilière, faisant dans leur hâte flotter leur voile blanc orné d'une

croix rouge, à tous les angles des corridors, sur tous les paliers des escaliers, et entre les meneaux de toutes les fenêtres de la vieille façade renaissance.

**Q**UAND la commission des enquêteurs arriva au château, le Directeur alerté vint immédiatement saluer les visiteurs. On se présenta, on exhiba les pouvoirs, et sans tarder le Procureur de la République demanda à procéder à la visite.

Après une course rapide à travers les salles où quelques convalescents surpris brusquement au milieu de leur repos se demandèrent ce que signifiait le passage de cette caravane d'officiels, on s'en fut voir les sous-sols de la tour de l'est.

La troupe sortit dans la cour et pénétra par une petite porte extérieure à laquelle on descendait par quelques marches de pierre recouvertes de mousse et embarrassées de ronces et d'orties. Le directeur passant le premier, fit grincer une vieille clef rouillée, et pénétra, suivi de tous les enquêteurs, dans une salle basse circulaire éclairée par deux petites lucarnes aux barreaux de fer, et d'où s'exhalait une odeur d'humidité et de moisi.

C'était une sorte de débarras encombré de toutes sortes d'objets hors d'usage, paniers défoncés, vieux tonneaux, sacs déchirés, cuves disjointes, et autres inutilités.

« Nous sommes bien ici sous la tour Est?

— Oui, monsieur le Procureur.

— Où est donc le regard de la fosse d'aisance?

— La fosse?

— Mais oui. Votre installation sanitaire doit aboutir ici.

— Pardon, monsieur le Procureur, vous devez faire erreur. Tout notre service hygiénique, toilettes, lavabos, etc. est situé dans un bâtiment qui a été construit à cet effet de l'autre côté du château, vers les dépendances.

— Mais la fosse? intervint le Préfet.

— La fosse est une installation septique située derrière le bâtiment dont je vous parle. Nous pouvons aller jusque là si vous le désirez.

— Non, c'est bien ici que nous devons trouver quelque chose. Qu'y a-t-il dans la tour sous laquelle nous nous trouvons?

— Les services d'économat au rez-de-chaussée, et la lingerie aux étages. »

Il y eut chez tous les assistants comme un soupir de soulagement à la pensée que ces services étaient de tout repos, au point de vue de ce qui les préoccupait.

« Mais la fosse où est-elle, reprit le Juge d'Instruction.

— Je n'ai pas connaissance d'une fosse en ces parages.

— Cependant je suis sûr qu'il y en a une, j'en ai eu l'assurance formelle, et si vous ne l'avez pas fait supprimer elle doit exister. »

Sur la demande du Procureur, on fit venir un manœuvre pour déplacer les objets épars dans la salle, en vue de rechercher l'orifice de cette fosse, et après quelques instants, au-dessous d'un tas de toiles de sacs moisies apparut un regard en fonte tout corrodé de rouille.

« J'en étais sûr! Ouvrez-moi ça rapidement! »

L'ouvrier s'en fut chercher une barre de fer, et l'introduisant dans la lumière centrale de la plaque, fit basculer celle-ci et l'ouverture ronde apparut béante et noire. Tous se pressèrent sur le bord, avides de voir, mais avec la meilleure volonté, en écarquillant les yeux, on n'y percevait quoi que ce soit.

« Il faudrait de la lumière. Monsieur le Directeur, voulez-vous faire chercher une lampe électrique qu'on puisse descendre au bout d'un fil. Il y a bien une prise de courant ici? »

Il n'y avait rien.

Le chef du service électrique du château arriva aussitôt, et par la fenêtre du rez-de-chaussée il

déroula un fil fixé dans une prise des bureaux de l'économat, tandis qu'à l'autre extrémité se balançait une lampe allumée.

Un tremblement commençait à saisir ce petit groupe d'officiels, devant la solennité du moment, et l'anxiété étreignait chacun. Le Procureur prit lui-même le fil et descendit l'ampoule dans l'ouverture.

« Ça y est ! » cria-t-il triomphant, et tous retenant leur respiration se penchèrent autour du trou.

C'était une très belle fosse bien cimentée, sans aucune humidité, et qui n'avait pas été ouverte depuis que Meulenaere l'avait refermée treize ans auparavant, et dans le milieu un beau tas de blé doré s'étalait propre et sec comme si on venait de l'y déposer.

Toute l'assistance demeura un instant frappée de stupeur, tous ces hommes n'en pouvaient croire leurs yeux, et malgré l'évidence se demandaient s'ils n'étaient pas le jouet d'une illusion.

Le Procureur, le premier, reprit conscience de la réalité et interrompit les exclamations incohérentes qui sortaient de toutes les lèvres. Il remonta la lampe, estimant que ce spectacle stupéfiant avait suffisamment duré, et qu'il convenait d'y mettre fin, comme s'il avait engagé ses collègues à ne pas fixer plus longtemps le soleil pour ne pas se fatiguer la vue.

Sur ses ordres, la plaque de fonte fut remise en place, puis il y apposa les scellés; deux sangles furent croisées sur le couvercle, fixées à chaque extrémité par de gros cachets de cire rouge portant le sceau de la République.

Comme le Procureur se dirigeait vers la porte pour remonter du sous-sol, il se retourna brusquement vers le Directeur qui le suivait, et l'apostropha : :

« Monsieur le Directeur, après ce que nous venons de voir, il est indispensable que je prenne des précautions élémentaires pour la sauvegarde

de ce trésor sans prix dont nous avons constaté l'existence dans votre établissement, et j'entends vous rendre responsable de sa bonne conservation.

— Mais, monsieur le Procureur, vous n'y pensez pas!

— Mais oui, mais oui! Il n'y a d'ailleurs rien de changé pour vous, puisque depuis des années vous vivez dans ce château avec cette fortune au-dessous de vous, et cela ne vous a sans doute jamais empêché de dormir.

— Mais...

— C'est bien entendu: à partir de ce moment, je vous rends responsable de ce dépôt. »

Puis tout le monde sortit et revint au jour joyeux, souriant et détendu, sauf l'infortuné directeur qui se mit à suer à grosses gouttes et fut incapable de proférer une parole.

Les autorités enquêteuses se réunirent dans une guinguette des environs, et là quelques vieilles bouteilles du meilleur vin d'Anjou furent débouchées pour fêter cette trouvaille qui tenait de l'irraisonnable.

Après une nuit sans sommeil au cours de laquelle, l'oreille aux aguets, il s'était levé plus de vingt fois au moindre bruit, le Directeur de la maison de repos de *La Limonière* ayant réfléchi qu'il était inadmissible et contraire à tous les précédents qu'un honnête fonctionnaire fût ainsi chargé d'une responsabilité dans son administration, fit appeler le sous-directeur et lui déclara sans ambages qu'il se déchargeait sur lui, et se voyait dans la nécessité de le rendre à son tour responsable du stock de blé. Le sous-directeur se rejeta sur l'intendant général, puis celui-ci sur l'économe; et ainsi de suite de proche en proche à tous les degrés de la hiérarchie chacun se libéra sur son inférieur, jusqu'à ce qu'en fin la responsabilité de ce dépôt tombât sur les épaules de l'aide-électricien.

Tout ceci était encore parfaitement dans l'ordre, car il était dans la logique, et conforme à la tra-

dition, qu'en cas de complication ce fût un lampiste à qui ont pût demander des comptes.

La nouvelle de cette découverte fut immédiatement propagée par la presse. Tous les journaux firent de sensationnelles éditions spéciales, et l'information fit le tour du monde en vingt-quatre heures.

Aussitôt ce fut une ruée vers le château de *La Limonière* : Des reporters et des enquêteurs de toutes origines et de toutes opinions affluèrent, le bloc et le stylo à la main, pour recueillir des précisions sur cet événement auquel on ne pouvait croire. Le château fut assailli de telle façon que le Directeur dut faire appel à la police pour contenir et canaliser cette foule de curieux qui pendant plusieurs semaines défila devant la porte verrouillée du sous-sol. Les bâtiments furent photographiés sur toutes les faces, on interviewa tout le personnel, les infirmières furent questionnées, les jardiniers furent interrogés, le concierge dut donner tous ses états de service, et le portrait du Directeur figura dans tous les illustrés des cinq parties du monde, avec sa biographie et ses chances d'avancement. Et comme Americ Vespuce frustra Christophe Colomb de sa gloire en laissant son propre nom au continent que celui-ci avait découvert, c'est le Directeur de *La Limonière* qui, au détriment de Meulenaere eut la gloire d'avoir procuré du blé au monde, alors qu'il n'en existait plus.

Les cancans, les suppositions et les évaluations allèrent leur train sans aucune retenue, et au bout de trois semaines il était avéré qu'il y avait sous *La Limonière* environ dix tonnes de blé, sans compter tout ce qu'on n'avait pas encore découvert.

**L**E Procureur s'était rendu sans tarder à Paris pour remettre au Ministre de la Justice un rapport sur le résultat de son enquête. Le soir-même, le Conseil des Ministres saisi de l'af-

faire en avait immédiatement délibéré, et il fut décidé que par mesure de précaution les cinq cents kilogs de blé seraient séparés en deux lots égaux dont l'un serait semé et l'autre gardé en réserve pour renouveler le semis en cas d'insuccès. Le lot destiné à la semence serait lui-même divisé en deux parts qui seraient remises à deux écoles d'agriculture en vue de les confier à la terre avec toutes les précautions voulues.

Si l'expérience était menée jusqu'au succès, toute la récolte serait conservée pour être semée à la saison suivante, et ainsi de suite pendant cinq années, car il convenait de constituer avant tout un stock de semences d'une certaine importance avant de songer à la consommation. Ce n'est qu'après ce délai qu'il était possible d'approvisionner peu à peu les cultivateurs, et de rendre la liberté à la culture du blé, et enfin d'envisager l'exportation.

Le Conseil des Ministres agit sagement en prenant ces dispositions, mais quand on voulut utiliser le premier stock destiné au premier semis, celui-ci avait disparu, et on ne parvint qu'à grand-peine à étouffer ce scandale qui n'en fut qu'un de plus; on fit des poursuites, on inculpa des quantités de personnes, la politique s'en mêla, il y eut des diffamations, des duels, des suicides, ce fut un déroulement superbe des incidents classiques de ce genre d'événement.

Puis petit à petit la presse en parla moins et le public s'en fatigua jusqu'au jour où il n'en fut plus question, et l'on ne sut jamais la fin de l'affaire.

D'ailleurs on avait immédiatement eu recours au deuxième lot heureusement mis en réserve et pendant ce temps l'attention était retenue par ce qui se passait dans les écoles d'agriculture, et les inculpés bénéficièrent de l'oubli où les relégua l'atmosphère d'optimisme dans laquelle se déroulaient les semis d'expérience.

La terre fut préparée avec des soins inouïs. On installa en bordure du terrain, vers le nord et vers l'est, des claies d'osier destinées à atténuer le vent susceptible, au cours de l'hiver, de faire geler les jeunes pousses qui pointaient déjà hors du sol. Des postes de gardes mobiles furent chargés de surveiller les abords du champ et d'en interdire l'approche à quiconque, des gardes forestiers furent mis à l'affût avec mission de détruire les corbeaux et les pies, bref toutes les dispositions furent prises pour conduire la récolte à bien.

L'hiver se passa sans encombres.

Au premier frémissement du printemps, la sève se mit en mouvement, les tiges montèrent, et enfin les têtes se formèrent. Puis au mois de juillet ce fut une splendeur : Les épis mûrs se balancèrent au soleil, drus, lourds et dorés, avec un frisselis dont on n'avait plus entendu la chanson depuis des années.

Le Ministre de l'Agriculture vint assister à cette première moisson, et d'un geste symbolique trancha lui-même à la faucille quelques tiges blondes, avant de livrer le champ d'expérience à la faux du moissonneur. Ce fut un succès complet, et les quelques boisseaux de grains qui furent ainsi récoltés furent, comme convenu, gardés pour les semis de l'automne suivant.

Tous les états de l'univers s'adressèrent à la France pour demander à lui acheter à tout prix de cette inappréciable semence qu'on avait bien cru ne jamais revoir, mais le Gouvernement, fidèle à sa ligne de conduite, dut refuser et ajourner à plusieurs années les possibilités de livraison.

Cela n'alla pas sans créer quelque malaise diplomatique avec les pays vis-à-vis desquels nous étions déjà en état de tension pour une foule d'autres raisons, mais en fin de compte tous comprirent et approuvèrent, estimant que la façon de faire de la France en cette occurrence, était légitime et raisonnable.

**Q**UARANTE-HUIT heures après la visite de la commission d'enquête à *La Limonière*, M<sup>e</sup> Blanchet se rendit à la prison de Loos pour annoncer à Meulenaere le succès de l'opération.

Celui-ci qui n'était pas sans connaître toutes les transformations opérées en son château en vue de l'adapter à sa destination nouvelle, était assez sceptique sur la survivance de son blé après treize ans, aussi fut-il bien surpris quand l'avocat lui raconta les détails de la visite.

« C'est prodigieux, mon ami, si je ne l'avais vu de mes yeux, je n'y pourrais croire. Pensez un peu, ce tas de blé dormait paisiblement au fond de la fosse, et la lampe électrique en se balançant l'éclairait de reflets étonnants qui semblaient l'animer. Nous étions tous tremblants, sentant nos jambes se dérober sous nous.

— Les ballots ! M'avoir confisqué tous mes biens, et n'avoir pas été capables de trouver ça !

— C'est fort heureux, car c'est de là que vient aujourd'hui le salut pour le monde entier.

— Eh bien alors et moi ?

— Vous êtes le sauveur et le bienfaiteur de l'humanité.

— Mais en attendant il me reste encore deux ans à tirer.

— Rien n'est moins sûr, et je vais m'occuper immédiatement de vous. »

Et la semaine suivante le Juge d'Instruction, accompagné de M<sup>e</sup> Blanchet, était reçu par le Ministre de la Justice.

« Il ne vous échappera pas, monsieur le Ministre, qu'après cette découverte qui lève l'angoisse dont tout le pays était étreint, la situation du condamné dont les indications ont permis d'arriver à ce résultat, mérite d'être examinée.

— Sans doute, Messieurs.

— Ne vous semble-t-il pas qu'une mesure exceptionnelle de grâce en sa faveur puisse être soumise à la signature de monsieur le Président de la République ?

— Je n'aurai garde de m'y opposer, car cet événement est pour l'avenir du monde d'une importance capitale.

— Alors, monsieur le Ministre, intervint l'avocat, m'autorisez-vous à donner à l'intéressé quelque espoir en ce sens ?

— Oui, Maître, il y a là de la part des Pouvoirs Publics une dette de reconnaissance à acquitter envers cet homme. J'ai pris connaissance de son dossier avant votre visite, et le moins qu'on puisse dire c'est que le tribunal s'est montré bien sévère envers lui pour quelques vagues opérations de marché noir.

— Et il faut bien reconnaître que c'est à lui seul qu'on doit aujourd'hui de sortir d'une situation que tous s'accordaient à reconnaître comme irrémédiablement désespérée. »

Le Ministre tint parole, et moins de huit jours après, le Président de la République signait la grâce de Meulenaere « pour services exceptionnels rendus au pays ».

**M**ONSIEUR Meulenaere, vous êtes libre ! lui dit joyeusement M<sup>e</sup> Blanchet, en entrant dans la cellule.

— Pas possible ! On aura tout vu !

— Je viens de voir le directeur de la prison, les formalités de levée d'écrou vont être faites sans tarder, et vous sortirez aujourd'hui même. Mais il ne faut pas en rester là, nous allons faire une demande en révision de votre procès. J'ai tout préparé, vous n'avez qu'à signer ce papier, et je mets l'affaire en train dès demain. La découverte de votre blé est connue partout, on en parle dans le monde entier, il faut que vous puissiez aller la tête haute non pas comme un condamné gracié, mais comme un citoyen réhabilité.

Et ainsi fut fait. La justice, contrairement à son habitude, instruisit cette révision en grande hâte, et en moins d'un mois rendait une sentence sen-

sationnelle constatant que le jugement de 1945 était entaché de nullité pour avoir déclaré que si Meulenaere avait illégalement stocké du blé, il n'y avait sur ce point ni preuve formelle ni aveu, et que les présomptions à cet égard étaient trop faibles pour être retenues.

« Attendu, disait le texte, qu'il n'était pas permis d'abandonner ce chef d'accusation sans avoir épuisé tous les moyens d'investigation permettant soit de retenir le délit avec preuves à l'appui, soit de l'abandonner avec une certitude totale;

« Attendu, d'autre part, que les recherches qui ont été entreprises treize ans après le jugement ont permis de mettre la main sur le stock dont l'existence était jusqu'alors présumée, ce qui laisse penser que les enquêtes faites en 1945 n'ont pas été conduites avec toute la célérité et la précision voulues;

« Mais, attendu que la découverte qui vient d'être faite aujourd'hui a des conséquences incalculables, et qu'on ne saurait légitimement frustrer l'intéressé du bénéfice moral qui lui est acquis de ce chef, de sorte qu'au lieu de l'indignité nationale qui lui a été infligée, il convient au contraire de le considérer comme un insigne bienfaiteur de l'humanité;

« Par ces motifs, le Tribunal déclare nul le jugement rendu contre Meulenaere en 1945, relève celui-ci de l'indignité nationale, et le remet en possession de tous ses biens. »

Ce fut une belle explosion de joie dans le monde des trafiquants du marché noir, quand on connut la conclusion de cette révision, et plus d'un qui ne se livrait qu'avec quelque scrupule à des transactions louches, se sentit rassuré : c'était l'honneur rendu publiquement à toute la corporation.

Meulenaere recouvra donc tous ses biens, mais il tenait essentiellement à rentrer dans son château, et son avocat dut négocier avec la Sécurité Sociale qui n'avait guère envie de le quitter.

Bien entendu on trouva un autre domaine, on

aménagea des bâtiments, il y eut pour le personnel des indemnités de déplacement, et les convalescents purent émigrer dans un autre établissement où ils se trouvèrent aussi bien qu'à *La Limonière*.

Sur ces entrefaites, le Président de la commission instituée en vue de la recherche des succédanés du blé, se souvint que celle-ci existait toujours, et étant données les circonstances il jugea qu'il serait opportun de la réunir.

Les éminents techniciens se retrouvèrent donc autour d'un tapis vert, en un bureau du ministère et déclarèrent que le but de leurs travaux ayant été atteint, il convenait de dissoudre la commission, et ils se séparèrent après avoir rédigé et signé en commun un procès-verbal destiné à bien fixer pour l'avenir, la part de chacun en cette affaire.

« Les membres soussignés de la Commission...

« Attendu que sans ménager leurs efforts ils se sont employés à retrouver le blé qui était en voie de se perdre, et que leurs recherches ont été couronnées de succès;

« Attendu que la première récolte faite grâce à eux à l'école d'agriculture est très belle et permettra pour la saison prochaine des ensemencements de réserve plus importants;

« Constatent que la tâche que leur avait assignée M. le Président du Conseil est ainsi accomplie;

« Remercient M. le Ministre de la confiance qu'il a bien voulu mettre en eux, et se réjouissent d'avoir pu y répondre pleinement en menant à bien leurs travaux;

« Et décident de se séparer en déclarant dissoute la Commission. »

Et dès la promotion suivante tous les membres furent décorés de la Légion d'Honneur.

Le seul dont personne ne se souvint ce fut le gardien de la prison dont la sagacité l'avait conduit à la révélation au Directeur de la Maison de Loos, ce qui avait été à l'origine de toute cette

affaire. Bien mieux : les autres détenus de la prison n'étant pas au courant des événements que nous venons de relater, et ayant eu seulement connaissance du départ de Meulenaere, le crurent transféré ailleurs, et la rumeur accusa ce gardien d'une quelconque dénonciation qui aurait été la cause du départ. Toute la colonie pénitentiaire se ligua contre lui, et ce fut un assaut de plaintes et de vexations jusqu'au jour où pour ramener le calme, le Directeur dut demander le déplacement du gardien, et cet honnête fonctionnaire s'en fut ailleurs nanti d'une note qui lui interdisait désormais tout avancement.

Telle est la justice des hommes.

Quant au Vatican, il attendit quelques années que la culture du blé fût rendue libre, et une encyclique du Pape fit alors savoir à tout l'univers catholique que le blé étant réapparu sur le marché mondial, il convenait d'en revenir à l'usage antérieur de l'utilisation de la seule farine de froment pour les besoins du culte.

Meulenaere, comme il se devait, ne fut pas oublié dans les distinctions officielles, et fut décoré du Mérite Agricole, lui qui n'avait jamais eu d'autre contact avec les fruits de la terre que pour les disposer dans sa charrette de marchand de légumes à l'époque lointaine où il arpentaient les rues de Lille en poussant sa baladeuse; puis à la promotion suivante il reçut la Légion d'Honneur « pour avoir sauvé le monde, disait sa citation, d'une famine définitive ».

Et c'est lui-même qui tira la conclusion de cet état de choses, un jour qu'il recevait son ancien co-détenu à *La Limonière* : « Vois-tu, lui dit-il choquant les coupes d'Anjou, j'ai toujours dit que quand on est honnête, on arrive toujours à s'en tirer. »

Les hommes connurent à nouveau grâce à lui cette enivrante chanson du vent parmi les blés, et les poètes se remirent à chanter la splendeur unique et millénaire des moissons sous le soleil

royal de Messidor, car la voix des poètes n'est-elle pas l'expression de toutes les joies comme de toutes les peines de l'humanité, de ce que tous les hommes ressentent, mais que les poètes seuls savent exprimer :

**L**E vent chante aujourd'hui parmi les épis mûrs  
Qui frissonnent sans fin sur la plaine dorée,  
Les beaux épis de blé gonflés d'espoirs futurs,  
D'où sortira bientôt la récolte sacrée.

Les longues tiges ont des mouvements légers,  
Toutes ensemble vont et viennent en cadence,  
Et lourdes des trésors par la glèbe échangés,  
S'inclinent doucement au vent qui les balance.

C'est un moutonnement qui court vers l'horizon,  
Ondule et se déploie avec magnificence,  
Comme si dans les champs l'ardeur de la saison  
Faisait avec orgueil jaillir son abondance.

On dirait par instants les vagues de la mer  
Qui déferlent au loin vers des plages de rêve,  
Et l'on cherche des yeux, sous le soleil d'or clair,  
Quelle est dans le lointain cette impossible grève.

Comme sur mer aussi c'est un bruit continu,  
Frémissement vivant qui meurt et se répète,  
Voix, rythmes, et chansons en langage inconnu  
Qu'on cherche à pénétrer, et c'est toute une fête!

O venez écouter tous ces accents mêlés,  
Venez prêter l'oreille aux étranges paroles  
Que le vent fait passer à travers les grands blés,  
En des frémissements rapides qui s'envolent;

Venez avec respect recueillir la chanson  
Des épis que la terre a gonflés de sa sève,  
Et qui joyeusement sont prêts pour la moisson,  
Voulant mourir avant que l'été ne s'achève :

## II

**N**ous sommes le blé qui mûrit  
Parmi la belle plaine blonde,  
Nous somme le blé qui nourrit  
Les hommes à travers le monde :  
Pour tous besoin impérieux,  
Principe de toute substance,  
Symbole de toute abondance  
Et qu'un travail mystérieux  
Tire d'une infime semence.

On peine pour nous cultiver,  
Rançon terrible de la faute,  
Depuis que l'homme s'est sauvé  
Devant l'archange à l'épée haute  
Pour cacher son remords profond.  
Et sous la sentence sévère  
Il a mesuré sa misère :  
« C'est à la sueur de ton front  
Que tu cultiveras la terre! »

Courage! L'effort patient  
Force lentement la nature!  
Celui qui trace, confiant,  
Son sillon dans la glèbe dure,  
S'assure au jour de la moisson  
Des récoltes lourdes de sève,  
Et devant que l'été s'achève  
Son orgueil aura le frisson  
D'avoir réalisé son rêve.

Voyez la splendeur des épis :  
Ils ont aspiré dans la terre  
Dans les éléments assoupis,  
L'essence du suc nécessaire;  
Ils ont puisé dans les trésors  
Qui se reforment en silence  
Par une secrète science,  
Et la poussière de vos morts  
Les a nourris de sa substance.

Recueillez-les pieusement,  
 Ce sont des reliques vivantes,  
 Et que soit sacré ce froment  
 Promis à vos lèvres ferventes.  
 Songez combien de fois le sang  
 Des soldats a baigné la plaine :  
 C'est par sa vertu souveraine  
 Que le blé pousse plus puissant  
 Et rend mesure plus que pleine.

Le travail du sol est sacré,  
 C'est une besogne divine  
 Que l'on ne saurait comparer  
 Au labeur pesant de l'usine;  
 Et quiconque dans le sillon  
 Parsème le grain en cadence,  
 Agit comme la Providence  
 Au jour de la création,  
 Et tient un peu de sa puissance.

Allons, faucheurs et moissonneurs!  
 Allons, ramasseurs et faneuses!  
 L'heure a sonné, lieurs, vanneurs,  
 Vite en route, bandes rieuses :  
 Les blés sont mûrs, assez dormi!  
 Et quand elles seront seules  
 Ne cherchez point, entre les meules,  
 Quelle Ruth, quelle Noémi  
 Viendront glaner dans les éteules. »

## III

**L**ES moissonneurs alors dans leurs bras vigou-  
 [reux  
 Ont pris la faux courbée à la lame brillante,  
 Et sont entrés debout, pleins d'ardeur flamboyante,  
 Dans les blés embrassés de leurs regards fiévreux.

Et d'un geste à la fois rude et plein de mesure,  
 Sous le balancement du rythme cadencé,  
 Ils ont, le jour durant, pas à pas avancé  
 Malgré l'épuisement d'un long effort qui dure.

Et derrière eux le champ s'étendait dévasté,  
Et tous le épis d'or fauchés à ras de terre  
S'alignaient sur le sol, marquant la route claire,  
Soudainement rangés dans l'immobilité.

O beauté de l'effort qui lentement se presse,  
Spectacle millénaire et toujours merveilleux,  
Dont on ne cesse point de se remplir les yeux  
Que fascine et retient toute cette richesse!

Le labeur d'une année est couché là gisant,  
Et tous les moissonneurs parmi cette abondance  
S'enfoncent doucement, mesurant leur avance  
Au chemin que parcourt leur pas lent et pesant.

On n'entend que le bruit de la faux sur la paille  
Et l'ahan du faucheur à chaque mouvement,  
Ou quelquefois l'envol qui jaillit brusquement  
D'oiseaux surpris au nid, de perdrix ou de caille.

Et quand tombe le soir dans le lointain bleuté,  
Ils s'arrêtent enfin brisés de lassitude,  
Et passant sur le front le dos de leur main rude,  
Redressent d'un seul coup leur taille avec fierté,

Puis jettent sur la plaine un long regard paisible  
Satisfait et vainqueur, regard de conquérant,  
Conscients d'avoir fait quelque chose de grand,  
Et sachant qu'entre tous leur effort est splendide.



**Le Vaisseau-Fantôme**

**E**N somme, docteur, toutes ces histoires de vaisseaux-fantômes, ce sont des balivernes. Y croyez-vous ?

— Non évidemment, mais cependant...

— Vous n'avez pas l'air bien sûr.

— Sans doute je considère tous ces récits de marins comme des légendes, des sortes d'hallucinations qui peuvent trouver leur explication dans des états d'exaltation fébriles dus à des concours de circonstances...

— A moins qu'on ait affaire à des fous.

— Mais je ne puis pas ne pas reconnaître qu'il y a néanmoins là-dessous quelque chose d'explicable et de mystérieux.

— Vous m'intéressez. Qu'est-ce qui vous fait penser cela ?

— Je vais vous conter un fait récent qui me laisse troublé et motive ma réserve sur cette question.

« Vous savez quelle est la légende : Tous les marins, surtout ceux qui naviguent loin des côtes pour de longues périodes, tels les morutiers qui séjournent de longs mois dans les solitudes glacées de la mer d'Islande, tous se racontent que par les nuits sombres, en ces parages inhospitaliers, on voit quelquefois surgir tout à coup du sein de l'obscurité, annoncé par un bruit de cloches, un grand voilier gréé de voiles et d'agrès phosphorescents, qui cingle droit sur le chalutier par le travers. Le bâtiment s'avance silencieux et calme quelque soit l'état d'agitation de la mer. Seul on entend le vent siffler à travers les haubans et les drisses, et le bruit de l'eau sur l'étrave, se brisant en une gerbe d'écume qui suit les flancs du navire et se prolonge au loin en un interminable sillage lumineux.

« A mesure que ce fantôme approche, les pêcheurs épouvantés perçoivent les détails : nulle vie apparente à bord, seul un squelette la main sur la barre conduit le bâtiment, dardant sur l'avant le regard fixe de ses orbites vides, cependant que par les écouteilles et les manches à air semblent s'échapper des flammes.

— Il y a évidemment de quoi effrayer.

— D'autres disent que la vision peut survenir le jour : le fantôme apparaît alors sortant du sein de la brume si fréquente durant ces longues et dures campagnes des morutiers ; et au lieu d'être phosphorescent le navire est couvert de neige. Les voiles scintillent de givre et la glace recouvre et fait briller tous les agrès d'une lueur mystérieuse, tandis qu'aux vergues pendent de longues stalactites lumineuses.

« Et toujours l'apparition se dirige droit sur le bateau de pêche jusqu'à l'accostage par son bouterhors, puis il le traverse de part en part, sans dommage bien entendu puisque c'est une vision sans consistance, et l'équipage le voit tout aussitôt sur l'autre bord, s'éloignant fantastique et majestueux, en traçant derrière lui son sillage phosphorescent dans lequel le chalutier roule étrangement jusqu'à ce que tout ait disparu dans la nuit ou dans la brume. Ce n'est qu'alors que l'équipage transi ressaisit ses esprits.

— En somme, la phosphorescence de la mer est une chose bien connue et qu'on rencontre souvent en certains parages. N'y aurait-il pas là une déformation, dans la mentalité simple des marins, d'un phénomène naturel dont l'explication leur échappe et les dépasse, alors on exagère, on déforme, on se suggestionne, et finalement, comme on dit vulgairement, on se monte le cou.

— Je l'ai cru longtemps comme vous, mais...

— N'en a-t-il pas été de même autrefois, vis-à-vis de l'imagination populaire, des éclipses, des aurores boréales, des arcs-en-ciel, que sais-je, jusqu'au jour où on a pu expliquer posément aux

gens simples que tout cela n'avait rien que de naturel?

— Je l'ai cru longtemps, mais je me dis aujourd'hui qu'il y a autre chose.

— Et tous ces gens de mer expliquent-ils d'où sortent ces fantômes?

— Vous savez que les croyances populaires ont souvent quelque origine religieuse : on se raconte que dans la nuit de Noël, c'est Dieu qui permet aux péris en mer de resurgir des profondeurs de l'océan avec leur navire naufragé, et leur permet pour un temps cette navigation fantastique ; alors les vieilles épaves secouant leur chevelure de varechs flottent à nouveau, conduites par des équipages de noyés las d'être ballotés entre deux eaux et de se déchiqueter chaque jour un peu plus aux arêtes des roches sous-marines. Comme dans la vision d'Ezéchiel, les ossements épars sur les lointaines plages se recherchent, se rapprochent, unissent leurs jointures, et les squelettes cliquetant des os se rendent chacun à leur poste.

— C'est hallucinant!

— Eh sans doute ! C'est à minuit, raconte-t-on, à l'instant où sonnent les douze coups de la Nativité que ces vaisseaux lugubres appareillent en quelque port mystérieux dans le Grand Nord, loin derrière les glaces, où nul homme vivant n'a jamais pu se rendre, et le vent arrière gonflant leurs voiles, ils cinglent sur toutes les mers du globe pour l'épouvante de tous ceux qu'ils rencontrent.

— Cela semble une question d'imagination, et les bateaux abordés et traversés par les fantômes ne paraissent pas s'en porter plus mal. A-t-on jamais eu connaissance qu'un chalutier touché de la sorte ait fait naufrage?

— Non, mais on vous dira que cet accostage est un signe de malheur. Alors, qu'il survienne à bord durant la campagne un décès, une maladie, un accident, ou bien si la pêche a été mauvaise, c'est à cause du fantôme.

— Et comme ces événements malheureux sont

choses qui arrivent généralement de façon naturelle pendant les longs mois de la campagne de si dur labeur, le vaisseau conduit par les noyés a bon dos, on peut tout porter à son compte, son équipage ne se défendra pas.

— Eh bien, c'est précisément sur les conséquences matérielles de l'apparition que je raisonne, et mon scepticisme a été ébranlé.

« Voici mon histoire : Vous savez que depuis de longues années je suis le médecin de la population du quartier des marins. J'habite dans le voisinage du port, tous les gens de mer me connaissent, ont confiance en moi et m'appellent à tout propos. De mon côté, je les connais aussi, j'ai soigné les marins, leurs femmes, les vieilles grand'mères, les vieux loups de mer retraités, et j'ai mis au monde d'innombrables marmots.

— Oui, je sais, c'est votre clientèle habituelle.

— Il y a peu de temps j'ai été appelé chez la mère Jalinot, vous savez, la veuve qui habite cette petite cabane isolée sur la falaise d'ouest ?

— Oui, celle qui a perdu son fils aîné l'an dernier à bord de *La Galatée* disparue corps et biens ?

— C'est cela même. Le père était également péri en mer il y a bien des années, et son nom est inscrit parmi tant d'autres sur le pied du calvaire devant le portail de l'église.

— C'est vraiment le sort fatal de toutes ces braves familles de marins.

— La mère Jalinot m'avait fait venir pour son second fils qui vient de terminer la campagne sur les côtes d'Islande à bord du morutier *Saint Eloi*.

« C'est un robuste garçon bien planté, large d'épaules, le regard vif et franc, avec une abondante chevelure noire bouclée et crépue comme une toison de nègre. Comme beaucoup de marins, il porte des anneaux de cuivre aux oreilles, et si on ajoute que son teint est fortement basané par le vent de mer, cela lui donne vaguement un air d'Africain, si bien qu'à bord tous ses camarades l'ont surnommé le Noiraud. On avait besoin de moi ce jour-là parce que, m'a dit la mère, le Noi-

raud était revenu à terre quelques jours auparavant dans un état d'abattement et de dépression nerveuse qui inquiétait les siens.

« Un premier examen du garçon ne m'a rien révélé de spécial, et il m'a fallu l'interroger adroitement pendant un certain temps, en usant de savantes manœuvres d'approche, pour le distraire de son accablement et obtenir qu'il me racontât en détail ce qui était arrivé.

« Il faut vous dire auparavant que ce garçon était demeuré très frappé par la mort de son frère aîné qui remonte à six ou huit mois d'ici. *La Galatée* qui l'avait embarqué, était un beau bâtiment trois-mâts, un des derniers voiliers de la marine marchande, qui avait quitté le Chili quelques mois plus tôt avec un chargement de nitrate à destination d'Anvers. On avait reçu des nouvelles de chaque escale, et le gars décomptait les jours avant l'arrivée au port, lorsqu'en plein océan, parvenu dans les parages du cinquantième degré, sous la longitude d'Halifax, le navire fut pris dans une bourrasque terrible et sombra sans qu'aucun survivant en soit revenu pour dire les circonstances du drame. Vous vous souvenez de cette tempête du début de novembre dernier dont nous avons eu ici les derniers contrecoups, une quantité de bâtiments ont été mis à la côte, et il y a eu des pertes considérables de vies et de biens.

— Oui, je me souviens.

— Dès lors, on comprend qu'un voilier pris au large dans un tel bouleversement n'ai pu manœuvrer et se soit perdu. Bref, le fils Jalinot a été officiellement porté disparu. Le Noiraud en a été particulièrement affecté : il évoquait sans cesse le souvenir de son frère, et chaque fois qu'il prenait la mer il en parlait et décrivait les détails de ce naufrage dont nul cependant n'avait été témoin.

« C'est dans cet état d'esprit qu'il est parti pour la pêche à Terre-Neuve à bord du chalutier *Saint Eloi* comptant outre le patron Kolarec, dix hommes et deux mousses.

« Au cours de la campagne, une huitaine de

jours avant le retour, une nuit où il était de quart sur le pont avec un autre marin, il dit avoir vu un vaisseau-fantôme sur l'avant duquel il prétend avoir lu en lettres fulgurantes le nom de *La Galatée*. Evidemment, secousse nerveuse formidable, agitation, délire, puis dépression non moins intense qui lors du retour avait inquiété sa mère.

« Je n'ai pas insisté auprès du gars ne voulant pas faire renaître la fièvre de cette agitation, et j'ai prescrit repos et calmants, me réservant de revenir un peu plus tard.

« Entre temps, voulant en avoir le cœur net, je résolu d'aller voir Kolarec. Vous le connaissez sans doute, c'est un vieux loup de mer qui a bourlingué dans tous les coins, qui ne quitte sa pipe que pour son verre d'eau-de-vie, mais qui malgré tout a beaucoup de bon sens, et surtout une longue expérience. Je l'avais soigné l'an dernier pour une foulure de la cheville, et une fois remis sur pieds il m'a gardé une grande reconnaissance, et nous sommes de bons amis.

« Et voici en substance ce qu'il m'a raconté :

« Oui, c'est au cours de la dernière campagne du *Saint Eloi*. La saison avançait et le temps semblait se gâter définitivement, j'avais résolu de terminer la semaine après quoi je mettrais cap au Sud-Est pour le retour. La pêche, en somme, avait été bonne, les cales du *Saint Eloi* étaient pleines de morues salées, si bien que sa marche en était alourdie : vous savez, si on a quelquefois du mal à tenir au vent quand on est sur lest au départ, ce n'est pas commode non plus de manœuvrer quand on est chargé jusqu'à la flottaison.

« Par mesure de sûreté, en raison du temps bouché de grésil et de pluie, j'avais décidé de doubler les postes de veille et de mettre deux hommes de quart, et dans la nuit du jeudi au vendredi de cette dernière semaine, c'est le Noiraud avec un de ses camarades qui étaient de premier quart.

« Vers minuit, au milieu du silence, car on ne parle guère, vous savez, pendant ces heures de veille, voilà le Noiraud qui s'agite tout à coup et

dit à son compagnon (c'est celui-ci qui me l'a rapporté) : Le voilà ! Le voilà !

« — Quoi ?

« — Eh bien le vaisseau-fantôme ! Tu n'entends pas les cloches ?

« — Où ça ?

« — Mais là devant nous à babord.

« — Je ne vois rien.

« — Tu es fou ! Regarde. Le voilà qui s'avance, il marche bon train sur nous !

« L'autre avait beau scruter la nuit, il ne voyait absolument rien. La seule lumière qui éclairât le pont était celle du falot posé comme d'habitude au bord de l'écouille. Mais le Noiraud se trémoussait de plus en plus, disant qu'il voyait le bâtiment tout blanc contre le noir opaque de l'horizon.

« — Dieu du Ciel ! cria-t-il, c'est *la Galatée* ! Mon frère est à bord !

« Plus son camarade tentait de le calmer, plus il s'exaltait :

« — C'est *la Galatée*, te dis-je ! Ils viennent sur nous, et voici qu'ils nous lancent un filin. Attrape-le ! Tire avec moi, il faut le stopper, je veux voir mon frère ! Patron, vite barre à tribord, et en avant toute ! Vite, on les rattrapera !

« Et au moment précis où le Noiraud faisait le geste d'attrapper une corde lancée dans l'espace, avant que l'autre ait pu faire quoi que ce soit pour l'aider ou pour l'empêcher, un choc formidable secoua tout le *Saint Eloi* dont la carène métallique vibra d'un bruit de ferraille depuis la quille jusqu'au haut de la cheminée.

« Le Noiraud poussa un cri, fit un saut formidable comme enlevé dans les airs, et alla s'abattre à l'autre extrémité du pont où il demeura inanimé.

« A cette secousse, vous pensez bien que tout l'équipage fut immédiatement debout et nous accourûmes tous sur le pont, persuadés que nous avions touché quelqu'épave flottante.

« L'homme de quart me fit le récit de ces quel-

ques instants : le Noiraud disait avoir vu le fantôme de *la Galatée*, et avait voulu saisir un filin qu'on lui lançait, disait-il, du haut du bastingage d'avant. Lui n'avait rien vu, ne s'expliquait pas la chose et avait seulement ressenti le choc qui nous avait tous éveillés.

« Sans chercher à comprendre, je fis parer au plus pressé : on releva le Noiraud à qui une rasade de rhum acheva de rendre connaissance. On le descendit et on le coucha. Le lendemain matin, je fus le voir. Et comme je lui demandais de m'expliquer son histoire, il me raconta qu'il avait voulu saisir le filin que lui lançait son frère, mais que l'élan de *la Galatée* était trop fort, et après avoir été élevé de quelques mètres, la corde lui glissa entre les mains, le brûlant horriblement par le frottement. Et effectivement, il me montra ses deux mains qui présentaient à l'intérieur des doigts et sur les paumes, deux belles brûlures à vif. Il est d'ailleurs heureux que ce cordage lui ait échappé, sinon il était emporté par-dessus bord, et c'en était fait de lui.

« Vous savez, ces histoires de fantômes qui naviguent, je n'y ai jamais compris grand'chose. On se raconte cela de l'un à l'autre, mais en fin de compte je crois que personne n'en a jamais vu. Mais cette fois je comprends encore moins, car ces brûlures ne sont pas venues toutes seules, et je puis vous assurer que je les ai vues. Elles le faisaient souffrir, et c'est moi qui l'ai soulagé par un pansement à l'acide picrique.

« Et puis il y a eu cette secousse formidable de mon chalutier, tout y était sens dessus-dessous, les chaînes avaient sauté hors des tambours des treuils, et tous les joints du moteur étaient disloqués par la déformation de la tuyauterie. Et vous me croirez si vous voulez, la cloche de bronze du pont, que personne n'avait sonnée, était fêlée tout au travers. Il a fallu tout remettre en état pour l'appareillage du retour.

« Quelques jours plus tard, nous débarquions au port. J'ai fait reconduire le Noiraud chez lui;

il n'était pas brillant, et je sais que sa mère s'en tourmente. D'ailleurs vous l'avez visité, m'avez-vous dit. Avez-vous vu ses mains ?

« — Non. Je me suis borné à le questionner sans insistance pour ne pas l'agiter, mais je le reverrai. »

« Dès le lendemain je retournai chez la mère Jalinot. Le garçon était plus calme.

« — Montrez-moi vos mains, lui dis-je.

« — Oh ça, ce n'est rien, répondit-il, ce sont les risques du métier : un filin qui m'a glissé dans les doigts, et dont le frottement m'a brûlé. »

« Et de fait, sur tout l'intérieur de ses deux grosses mains calleuses, à chaque phalange et sur les paumes, de fortes brûlures en voie de cicatrisation présentaient leur mince peau rosée entourées de bourrelets caractéristiques. Il n'y avait pas de doute, si le vaisseau et le cordage étaient des fantômes, les brûlures ne l'étaient certes pas.

— Alors, docteur, qu'en pensez-vous ?

— Je ne sais. Je vous l'ai dit tout à l'heure, je n'ose plus affirmer qu'il n'y ait rien, et que ce soit pure imagination. Quant à une manifestation diabolique, il n'y faut pas penser. Vous savez que tous les gens de mer ont un fonds de religion que les dangers de leur existence hasardeuse conservent dans les familles, et leur premier geste devant tout ce qui leur paraît néfaste ou nuisible, est de se signer pieusement.

— Alors hallucination collective ?

— Pas plus. Dans le cas présent, le Noiraud est seul à avoir vu quelque chose. D'ailleurs, quand une hallucination est collective, elle demeure essentiellement subjective et personnelle. Voyez le mirage au désert : plusieurs voyageurs souffrant de la soif croient voir au loin de fraîches oasis où coule une eau pure ; tous peuvent avoir en même temps la même illusion, mais chacun la voit avec sa propre imagination, et ces oasis illusives se présentent pour chacun sous une forme et un aspect différents.

« Ici, rien de semblable.

« En somme, si vous voulez le fond de ma pensée, voici, comme médecin, ce que je serais tenté de conclure dans le cas présent : Je ne serais pas éloigné de croire à une auto-suggestion suffisamment violente pour avoir provoqué un traumatisme. Vous savez que tous les travaux et les expériences faits à la Salpêtrière depuis quelques années ont abouti sans aucun doute à la possibilité de troubles nerveux capables par suggestion de provoquer des désordres physiologiques et même des lésions. Il faut évidemment pour en arriver là qu'il s'agisse de sujets déséquilibrés chez qui la faculté de suggestion atteigne une puissance de concentration tout à fait exceptionnelle, presque voisine de la folie, mais cela existe.

« Que voyons-nous chez le Noiraud ? Un garçon très affecté par la mort de son frère, un tempérament dominé et exagérément déprimé par ce chagrin, par conséquent un état de résistance moindre qu'en état normal. Je conçois donc la possibilité des blessures aux mains par ce phénomène psychique bien connu des spécialistes en la matière.

— Mais tout de même, le choc du bâtiment que tous ont ressenti ?

— Kloarec n'a-t-il pas dit qu'il avait cru d'abord toucher quelque épave ? La supposition était sans doute conforme à la réalité. Je vois très bien ce choc brutal au milieu du silence de la nuit, éveillant immédiatement l'hallucination chez le Noiraud déjà prédisposé au déséquilibre mental, et toute son histoire se déroulant instantanément en quelques secondes avec la rapidité d'un rêve, et une intensité telle qu'elle a abouti à ce traumatisme automatique des mains.

Malgré tout, je crois qu'il faut respecter ces légendes. Elles tiennent bien un peu de la superstition, mais voyez-vous, la vie que mènent les marins les prédispose à cet état d'esprit, et les contredire brutalement ferait sans doute plus de mal que de bien.

**Morte al Nemico**

**D**EPUIS plus de deux semaines la brigade de gendarmerie de Calvi était en effervescence.

A vrai dire, cet état de choses provenait surtout de l'agitation du brigadier-chef : celui-ci était en temps normal de caractère paisible et ordonné, mais il prétendait aujourd'hui qu'il sentait se tramer dans l'ombre quelque chose qu'il n'aurait su préciser, et qui, selon lui, devait être un événement important.

Le brigadier Van Meulebeke était originaire de Ghyvelde, d'une vieille famille enracinée depuis des siècles dans le terroir de la Flandre maritime, et qui avait puisé dans cet humus salé battu des vents du Nord, toutes les qualités de loyauté, de bon sens et d'équilibre qui sont le propre de ces populations flamandes.

Les hasards des mutations de garnisons, au long de sa carrière, l'avaient conduit en Corse, et nous le trouvons aujourd'hui brigadier-chef à Calvi. On ne peut dire qu'il y était dépaysé, puisque depuis bien des années, il avait roulé successivement dans tous les coins de France, mais il se sentait dans ce dernier poste quelque peu isolé. En effet, seul originaire du Nord de la France, il voyait dans sa brigade des gendarmes de provenance de toutes les provinces, et aussi quelques insulaires.

Nous ne pensons nuire à personne en disant qu'il avait une véritable mentalité de gendarme, esclave de la consigne, et d'un entendement strictement limité à l'accomplissement du train-train journalier, un de ces honnêtes fonctionnaires qui pendant toute une carrière sont capables de dres-

ser chaque jour des états *Néant* sur papier avec colonnes soigneusement tracées à la règle, et ornées de titres en belle écriture, le tout terminé par une signature enroulée dans un paraphe spécialement ornemental.

Dans cet isolement relatif parmi ses hommes, il se réfugiait dans le prestige que lui conféraient ses galons, et quand il donnait un ordre, il croyait généralement devoir le justifier par ces mots qui coupaient court à toute réflexion : « Vous savez, moi j'ai le flair! » »

Et dans les jours où il se sentait porté aux confidences, il expliquait : « D'ailleurs, c'est de famille, chez nous on a toujours eu du flair de père en fils. Ainsi, mon père était éclusier au port de Dunkerque, et bien il n'avait pas son pareil pour prévoir les changements de temps aux phases de la lune. Ça c'est du flair! Et mon grand-père, tenez, il avait à Zuydcoote un petit atelier de câbles pour la marine, et bien croiriez-vous qu'il a toujours su prévoir que quand la population de pêcheurs augmentait, il y avait un plus grand besoin de drisses et de filins, et il forçait sa retarderie pour ne pas en manquer aux prochaines demandes. Ça c'est du flair! Etonnez-vous après cela, que je sois le brigadier le plus avisé et le plus dégourdi de toute la région. »

C'était vraiment sans réplique.

Dans ces fonctions d'honnête gardien de l'ordre, il avait normalement pris du galon, et il entrevoyait le jour plus très éloigné où il atteindrait l'âge de la retraite, et son ambition était de terminer sa carrière avec la médaille militaire : Il se voyait déjà, paisible retraité, retiré à Ghyvelde, cultivant son jardin durant le jour, et se reposant le soir sous l'auvent de sa maisonnette en fumant la longue pipe en terre des paysans de Flandre, avec le ruban jaune tant désiré, au revers de son veston.

Mais il est certain que pour obtenir cette distinction il fallait la mériter. Les bonnes notes qui

l'avaient suivi jusqu'à ce jour ne suffisaient pas par elles-mêmes, aussi était-il sans cesse à l'affût d'un incident ou d'un événement quelconque qui pût lui donner l'occasion de se signaler à l'attention de ses supérieurs.

On oserait presque dire qu'il cherchait à provoquer le sort. C'est pourquoi son intuition le travaillait pour l'instant, et son imagination le lançait dans des hypothèses et des suppositions fantastiques. « Oui, avait-il dit la veille à ses collègues, on peut s'attendre à tout dans ce pays-ci : le maquis est peuplé de brigands, tous les paysans sont armés, et les couteaux sont rapidement sortis dans les rixes. Heureusement j'ai le flair, et je veille.

— Mais vous n'y pensez pas, répliqua le gendarme Giordoni qui était un insulaire, il y a longtemps que tout cela n'existe plus, ce sont des histoires du temps passé, et on voyage aujourd'hui sur les routes de Corse avec autant de sécurité que dans n'importe quel département de France.

— Et vos vendetta?

— Il y a de beaux jours qu'on ne voit ça que dans les journaux. Quand deux familles corses ont quelque désaccord, on se contente de se tourner le dos, et on évite de se rencontrer. Le temps n'est plus de ces vendetta où l'on s'attendait, fusil en main, à tous les tournants de la route, et où l'affaire ne se terminait que quand il y avait eu mort d'homme. Et encore ! Nous ne sommes pas des sauvages.

— Je sais ce que je sais, reprit le brigadier Van Meulebeke, et mon flair ne me trompe pas. Vous savez bien qu'hier soir le petit Carulu qui est venu au poste pour faire signer une pièce, m'a remis une arme qu'il a trouvée sur le sentier conduisant au Monte Corona, au pied d'un bouquet de cactus.

Et sortant de sa poche un petit stylet, au manche en os orné de dessins, il l'ouvrit, et sur le plat de la lame à fine pointe il montra ces mots gravés

dans l'acier : *Morte al nemico* (1), et sur l'autre face, *Vendetta corsa*. (2)

— Voilà, dit-il, les joujoux dont ils se servent. Si on a trouvé ce poignard sur la route c'est que les brigands sont passés là, qui l'ont perdu.

— Ça, répondit le gendarme corse Salvatore, en éclatant de rire, mais c'est un jouet, un bibelot comme vous pouvez en trouver dans tous les bazars à Ajaccio et à Bastia. C'est la camelote qu'achètent les touristes qui rapportent ça comme souvenir dans leur valise entre un cédrat confit et une tasse à café à l'effigie de Napoléon. Giordoni, regarde-moi donc cette pacotille avec sa lame en fer-blanc!

— Je ne voudrais jamais me servir de cet outil-là, répondit ce dernier, il n'a même pas de cran d'arrêt et se refermerait sur les doigts, ne blessant que celui qui le tient. Quand il y avait de vraies vendetta, je vous prie de croire que c'est avec d'autres armes que ça qu'on s'abordait.

— Dites ce que vous voudrez, il n'y a pas de fumée sans feu; moi je me tiens sur mes gardes, et s'il se trame quelque chose de grave, je ne serai pas surpris.



**L'**IDÉE que des circonstances heureuses avaient mis en sa possession une arme terrible, le hanta durant toute la nuit : il tenait enfin une preuve, une pièce à conviction. Mais une preuve de quoi? Nul ne le savait, et lui moins que tout autre.

Le lendemain matin il résolut d'envoyer deux hommes en reconnaissance, en quête d'indices quelconques.

Salvatore reçut l'ordre d'aller avec un de ses collègues inspecter la route vers Lumio et de scru-

(1) Mort à l'ennemi.

(2) Vengeance corse.

ter les haies de cactus et les abords du maquis en vue de s'assurer que rien d'anormal n'était en vue.

Ils partirent de grand matin. La route se déroulait sous un soleil splendide, les asphodèles étaient en fleurs parmi l'herbe des bas-côtés, les fleurs pourpres des cactus saignaient au grand jour de toute leur corolle barrée d'un faisceau de gros pistils jaunes, et les fleurs d'aloès dressaient vers le ciel leurs longs bras semblables à ces crachets d'église où l'on pique des cierges.

Et ils marchèrent; à vrai dire ce fut une promenade silencieuse et paisible à travers la campagne. Au loin on voyait de petits villages blancs, les uns accrochés au flanc de la montagne ainsi qu'une chèvre agrippée au roc pour brouter des pousses de cytise; d'autres étalés au bord de la mer comme une conque marine posée sur la grève, toute humide d'eau salée; d'autres blottis au fond d'une vallée de même qu'un voyageur qui se repose de sa course au bord d'un torrent; d'autres enfin dont les maisons se cachaient à la lisière d'une forêt, pareilles à un groupe timide de jeunes filles.

Et ces deux hommes simples et sans recherche étaient séduits malgré eux par le calme et la beauté des sites.

Tout à coup, revenant à la réalité, Salvatore dit à son collègue : « Mais au fait, qu'est-ce que nous cherchons ? »

— Je n'en sais rien. Le chef a son idée fixe, il ne faut pas le contrarier.

— Promenons-nous toujours, on dira qu'on n'a rien vu ni rien appris.

— C'est la vérité, puisque nous ne cherchons rien.

Et ils continuèrent d'arpenter ces chemins qui serpentent à flanc de coteau aux lisières de la végétation impénétrable. Partout au loin on apercevait les petites chapelles blanches des monuments funéraires, car les seules villes possèdent des cimetières : le campagnard met son point

d'honneur à être inhumé sur ses terres, et s'il possède un coin de pré, une petite vigne ou quelques ares de forêt, c'est là qu'il va dormir de son dernier sommeil.

Ces tombes ainsi parsemées de tous côtés n'ont rien de funèbre, elles sont au contraire, par les points blancs qu'elles posent de toutes parts, un charme imprévu de ces sites sauvages, seule leur uniformité attire l'attention. On en voit qui sont incrustées aux parois de la montagne en des points inaccessibles, et l'on ne peut s'empêcher de se demander par quels sentiers de chèvres on a dû hisser le défunt jusqu'à ce carré de terre qu'il possédait si haut et si loin. Ainsi une paix complète entoure ces morts qui sommeillent dans un calme agreste et montagnard que rien ne vient troubler.

A un moment donné, las d'errer ainsi sans but, les deux hommes s'étaient assis sur un pan de rocher, puis roulant chacun une cigarette ils demeurèrent silencieux et sans pensées.

Au bout d'un certain temps, ils aperçurent au loin une jeune fille qui gravissait un sentier escarpé pour regagner sa demeure au flanc de la montagne. Elle venait du fond de la vallée où elle avait puisé de l'eau dans le torrent, et remontait en portant une cruche sur la tête. La nécessité de mesurer ses mouvements et de conserver une rigidité cambrée enveloppée de souplesse et de douceur pour garder l'équilibre de son fardeau, lui donnait une allure splendide.

Le spectacle de cette grâce instinctive était quelque chose de fascinant : elle avait dans certains mouvements du buste et dans le balancement équilibré des bras, des attitudes de statue antique, et c'était véritablement une apparition de pure beauté d'autant plus attirante, que ne se sachant pas regardée il n'entrait dans ses gestes aucune part d'ostentation apprêtée.

Les deux hommes furent éblouis par le charme de cette vision et n'en pouvaient détacher les yeux. Ils la regardèrent passer, lente et gracieuse, la suivant du regard jusqu'à ce qu'elle ne fût plus au

lointain qu'une silhouette noire sur le mur blanc de la maisonnette au milieu des rochers sauvages.

Alors, revenant à la réalité, Salvator dit : « C'est la fille à Domenico. Je connais le bonhomme, et s'il y avait quelque danger, comme le prétend le chef, tu peux être bien sûr qu'il ne la laisserait pas aller seule ainsi dans la montagne.

— Alors, tout va bien. Rien à signaler. Retournons.

Et ils regagnèrent la brigade, toujours silencieux, mais avec la tranquille conscience du devoir accompli.



**A** leur retour, après avoir fait un rapport *néant*, bien entendu, ils trouvèrent dans la salle du poste le sous-brigadier de service occupé à semoncer un homme bien connu dans la région pour être une sorte de *minus habens*, vagabond et braconnier à ses heures, le premier qu'on suspectait dès qu'il y avait une affaire à tirer au clair.

Dès qu'il le vit, Salvatore qui le connaissait bien pour lui avoir déjà tiré les oreilles à maintes reprises, lui dit sur un ton de plaisanterie : « Ah, te voilà encore, toi ! Gibier de potence ! Tête de *Catenacciu* ! »

Personne ne releva sur l'instant cette saillie, mais l'interrogatoire du vagabond terminé, relatif à quelque peccadille qui l'avait amené une fois de plus au poste, un des gendarmes dit à Salvatore :

— Qu'est-ce que tu lui as dit, à ce bonhomme ? Tu sais, nous autres, on ne comprend pas le langage corse.

— Quoi ? *Catenacciu*, vous ne savez pas ce que c'est ?

— Bien sûr.

— Mais qui est-ce qui ne connaît pas ça à Sartène ?

— Peut-être, mais tout le monde n'a pas le privilège d'être de Sartène.

— Eh bien, je vais vous raconter ça : le *Catenacciu* c'est un malfaiteur, un criminel, c'est pourquoi j'ai donné ce nom au braconnier qui sort d'ici. Il a bien compris, allez, mais il a compris aussi que c'était une plaisanterie de ma part, car je n'ai pas l'impression qu'il ait mérité l'échafaud.

— Mais qu'est-ce que ça veut dire *Caten...*?

— Si vous connaissiez notre dialecte, vous sauriez que le *Catenacciu* est un homme enchaîné. (1) Chaque année à Sartène, dans la soirée du Vendredi-Saint, se déroule la procession du *Catenacciu*, suivie par toute la population. A vingt et une heures elle sort de la cathédrale dans l'obscurité de la ville qui n'est trouée que par la lumière de la bougie que chaque habitant a posée sur le rebord extérieur de sa fenêtre. Au centre de l'affluence considérable, marche le *Catenacciu* vêtu d'une longue robe rouge, la tête couverte d'une cagoule, les pieds nus, et portant sur ses épaules une lourde croix de bois. Il s'avance péniblement à petits pas, les deux chevilles entravées d'une grosse chaîne à laquelle est attaché un boulet de fer qu'il traîne à grand bruit dans sa marche.

— En voilà une représentation!

— Eh bien non, il n'y a là rien de théâtral, cet homme est véritablement soumis à une rude épreuve et peine lamentablement sous le double fardeau de la croix qui l'écrase et du boulet qui lui meurtrit les talons. Je vous assure que de voir ce malheureux, ça vous prend aux entrailles, et d'autant plus que chaque fois qu'il repasse devant la cathédrale au cours des trois tours de la ville qu'effectue la procession, il tombe brutalement sur le pavé, haletant sous le poids énorme de cette croix, et les chevilles en sang.

« Pendant ce temps la foule chante notre cantique en langue corse : *Perdonna, mi Diou!* Vous savez que je ne suis pas plus calotin qu'un autre,

(1) Du latin *Catena*.

mais toutes les fois que j'ai assisté à cette procession, j'ai chanté à pleine voix comme le autres, on ne peut rester indifférent, on est empoigné.

— Oui, mais pourquoi est-ce qu'il se soumet à ce traitement, ce type?

— Ah! voilà l'histoire : c'est parce qu'il est un malfaiteur qui a commis un crime public, généralement un assassinat, et qui s'étant repenti de son forfait vient s'en accuser au curé de la cathédrale; celui-ci l'absout, et sur sa demande lui impose la pénitence corporelle, publique comme le crime lui-même, de faire le *Catenacciu* dans la procession du Vendredi-Saint.

— Ah mince!

— Il vient quelquefois de fort loin, de l'extrémité de l'île, mais garde l'incognito le plus absolu. Le prêtre qui a reçu l'aveu de sa faute le connaît seul, et garde le secret de son identité au même titre que celui de sa confession. La cagoule dérobe complètement son visage à la foule, et une fois l'expiation terminée, il disparaît dans la nuit, totalement inconnu, et la conscience en paix.

— Et la gendarmerie n'est jamais intervenue?

— Non, les gardiens de l'ordre n'ont rien à voir là-dedans. C'est un homme qui a commis quelque méfait grave, pour qui la foule chante sa supplication d'angoisse et de ferveur, et dont elle ne sait rien, sinon qu'il a fait un crime, et qu'il s'est repenti.

— C'est beau!

— Mais dites donc, objecta l'un des présents, il y a donc toujours chaque année des hommes disposés à s'imposer ce supplice? Que deviendrait la procession s'il n'y avait pas de titulaire?

— C'est justement la question que j'ai posée à notre curé lorsque j'ai été à Sartène à ma dernière permission, et il m'a dit : « Rassurez-vous, j'en ai un certain nombre inscrits d'avance, et pour l'instant je suis pourvu pour douze ans. »

— Et dire que nous, nous devons courir partout et souvent risquer notre peau pour arrêter les criminels, et là ils viennent se livrer d'eux-

mêmes à tel point qu'il y en a plus qu'on en a besoin!

Et Van Meulebeke qui était demeuré silencieux durant ce long exposé, ajouta : « Si cette manifestation avait lieu dans le ressort de ma brigade, vous pouvez être bien sûr que je ne laisserais pas disparaître le bonhomme comme ça après la procession. Je saurais bien...

— Je ne vous le conseillerais pas, vous vous feriez écharper par la foule. On tient chez nous à cette procession qui se fait depuis toujours, et c'est précisément l'anonymat du coupable et le fait qu'il se soumet volontairement à ce supplice, qui en font la grandeur.

— Nous aussi nous avons quelque chose comme ça en Flandre, c'est la *Boept Processie* de Furnes où les gens en cagoule et robe de pénitent portent des croix, mais ce ne sont point des criminels, on ne les admettrait pas dans la procession.

« Vous savez, chez nous, c'est un pays riche et prospère, le public est pondéré, et ne connaît pas cette exubérance, et dans les plus grandes manifestations, il garde toujours son équilibre. C'est pourquoi je vous dis souvent qu'étant né là-bas, je ne m'emballe pas, je vois clair, et surtout j'ai le flair.

Et Salvatore conclut à voix basse : « Encore sa marotte qui le reprend! »



**Q**UELQUES jours plus tard, Van Meulebeke, en suivant le sentier abrupt qui descend vers la petite rivière du Fango, dont la cascade chante parmi les rochers au fond de la vallée, rencontra le père Viale. C'était un vieux chasseur toujours en route, qu'on ne voyait que le fusil à la bretelle, en quête de poil ou de plume. Ce jour-là il s'avançait chargé, portant en travers sur les épaules un mouflon qu'il venait d'abattre.

L'animal pesait lourdement, et sa tête ballottait pendante, ornée de superbes cornes enroulées qui constituaient un trophée magnifique.

— Eh bien quoi, Viale, vous avez trouvé du mouflon? Vous avez là une belle pièce. On disait pourtant qu'il n'y en avait plus dans la région.

— C'est bien vrai. Vous savez que je ne suis pas un blanc-bec en matière de chasse, et bien je puis vous assurer qu'il n'y a plus de mouflons dans le nord de l'île, depuis vingt-cinq ans. On les a trop chassés, voyez-vous, si bien qu'on les a détruits, et tout le monde sait bien qu'il n'en existe plus que quelques couples dans le sud, aux environs de Zonza.

— C'est bien ce que j'ai entendu dire.

— Aussi vous pensez bien si j'ai été surpris, ce matin en descendant de Galeria, d'apercevoir ce beau mâle qui errait là-haut parmi les sapins. Je n'en croyais pas mes yeux. Et c'est cependant un beau représentant de l'espèce, que je ramène là.

Et parlant ainsi, le vieux chasseur palpa l'épaisse fourrure fauve de la bête, en y plongeant les doigts avec plaisir.

Et le brigadier rentra tout pensif. Son flair habituel le conduisait, par une logique irréfutable, à conclure que si un chasseur avait tué un mouflon dans un pays où tout le monde s'accordait à reconnaître qu'il n'en existait plus depuis longtemps, il y avait là un fait inexplicable qui pouvait laisser présager des événements extraordinaires. Et son imagination trotta de plus belle.

\*\*

**D**E retour au poste, il trouva les gendarmes en train de converser sur les usages du pays corse où des vestiges de la vieille civilisation insulaire voisinent avec les éléments les plus récents de la science moderne.

— Pas plus tard qu'hier, disait l'un d'eux, j'ai

croisé sur la route de l'île Rousse une vieille patache de diligence qui a l'air de dater d'il y a plus de cent ans, et qui dévalait au grand galop de ses quatre chevaux, la grand'route venant de Ponteleccia. Ça faisait un bruit infernal, et le cocher retenait ses chevaux en s'arc-boutant de toutes ses forces, ayant l'air de craindre qu'ils ne s'abattent tous les quatre au premier tournant. Evidemment, ça faisait chic avec cette vieille caisse de carrosserie peinte en jaune et rouge, les grandes roues hautes comme un homme, et sur la toiture un gros tas de bagages embusqués sous une bâche que le vent gonflait comme un ballon.

— Sans compter que ce n'est pas facile à conduire un truc pareil; j'ai l'idée que ça doit aller dans le fossé plus vite encore qu'une douze chevaux.

— Précisément, à cinq cents mètres derrière cette diligence, arrivait silencieuse, souple et puissante une belle auto étincelant au soleil. Ah! ça faisait un drôle d'effet de voir le rapprochement de ces deux véhicules. Il y avait au moins deux cents ans d'écart entre eux.

— Eh oui, c'est un pays de contrastes. Les gens ne s'étonnent pas de voir ça. Pourtant il faut bien dire que ce n'est pas courant, on n'en voit plus guère, de ces anciennes voitures de messageries.

— Raison de plus, intervint Van Meulebeke, pour que la rencontre que vous avez faite hier soit anormale. S'il n'y a plus de diligences, eh bien, il n'y en a plus! Moi je n'en ai pas encore rencontré depuis plus de dix-huit mois que je suis ici. C'est comme les mouflons. Eh bien vous direz ce que vous voudrez, ces réapparitions de choses disparues sont des événements qui sortent de l'ordinaire, et qui doivent avoir une signification. Vous ne prévoyez jamais plus loin que le bout de votre nez, tous autant que vous êtes. Heureusement que j'ai du flair, et que de pareils indices ne passent pas inaperçus pour moi.

Après quelques nuits sans sommeil au cours desquelles des bribes décousues de raisonnements

extravagants se débattaient parmi des mouflons, des stylets de vendetta, et des diligences jaunes et rouges, il finit par arrêter une ligne de conduite.

Il réunit un matin tout son effectif, et traça son plan de bataille : « Nous devons passer à l'action, il y a assez longtemps que ça traîne, et nous ne pouvons laisser plus longtemps les malfaiteurs agir impunément.

— Mais, chef, on n'a signalé aucun crime, aucune disparition.

— Suffit ! Je sais ce que je sais. Il y a trop d'indices depuis quelques temps, il faut agir. (Et ce disant, il pensait en lui-même : Et si avec ça, je ne décroche pas ma médaille militaire !)

« Demain à sept heures trente, rassemblement en armes avec l'approvisionnement réglementaire de munitions, et des vivres individuels pour vingt-quatre heures.

« Nous irons nous poster dans la forêt de Tartagine, dans les environs de Calenzana, afin de surveiller la route de Ponteleccia, vers Belgodère. Notre position sera particulièrement forte, car si l'ennemi par l'avantage du nombre réussissait à nous faire reculer, nous nous replierions sur la pente est du Monte Corona, et là s'il nous donnait l'assaut, nous pourrions le décimer et l'anéantir en toute sécurité.

— Mais pensez-vous, chef...

— Ce soir, je passerai la revue des armes, que tout soit impeccable, nous sommes à la veille d'entrer en campagne.

Inutile de dire que les hommes, à la suite de cet exposé, se livrèrent aux réflexions les plus diverses, et la conclusion la plus généralement adoptée était que le chef étant encore une fois en proie à son idée fixe, il n'y avait qu'à se soumettre et à exécuter sans murmure, comme le prescrit d'ailleurs la théorie.

**L**E lendemain matin, à l'heure H, toute la brigade fut parée, et l'on partit par la route de Lumio pour gagner la forêt de Tartagine. Le soleil se levait sur une journée splendide, et cette marche matinale fut pour tous une détente, chacun souhaitant dans son for intérieur qu'elle fût aussi pour le chef un calmant.

On fit halte à l'entrée de la forêt, et là furent données les dernières instructions : « Nous allons nous déployer à quelques pas en deça de la lisière, du côté nord-est, afin de pouvoir surveiller la grand'route juste après le tournant qui suit le croisement avec la voie ferrée en direction de Belgodère.

« Dès que l'ennemi paraîtra, je sortirai de la forêt pour le reconnaître. Vous vous tiendrez alors en alerte, et ne tirerez qu'à mon commandement, à moins que vous ne jugiez que je suis en danger en raison du nombre des assaillants; vous devrez dans ce cas sortir du bois pour vous porter sur la ligne de combat et ouvrir le feu à volonté.

— Mais, chef, qui est-ce l'assaillant? Qui combatrons-nous? Il n'y a tout de même pas de Boches par ici.

— Pas de réflexions, ce n'est pas le moment. C'est parce que vous ne comprenez rien que je sortirai seul d'abord. Vous seriez capables de faire des bêtises. Vous vous diviserez en deux groupes : le premier sortira à mon appel, et le second se portera en renfort si c'est nécessaire. »

Et l'on s'installa comme prévu, à la lisière de la forêt. Les hommes s'assirent, se couchèrent sur la mousse, on alluma des cigarettes, et on songea, n'osant pas parler, tant la chose semblait s'annoncer grave.

Et pourtant, dans ce calme, ceux qui sentaient en eux un petit brin de poésie se mirent à rêver à ces admirables forêts corses : qu'elles couronnent les hauteurs escarpées en agitant au vent de splendides chevelures de verdure, ou bien qu'elles s'étalent au bord de la mer jusqu'à tremper dans

l'eau l'opulence de leur parure, elles sont empreintes d'une majesté où flotte quelque chose d'indéfinissable fait de calme beauté et de mystère insondale. Toutes les essences sauvages y mêlent leur senteur, et une sorte d'orgueil de leur richesse inviolée les défend de toute atteinte.

Les gendarmes se reposaient là en attente, dans une superbe forêt de sapins. Les troncs y étaient d'une hauteur et d'une rectitude qui ne se rencontrent nulle part ailleurs, et les habitants content qu'au temps de la navigation à voiles, ces arbres étaient réputés dans le monde entier pour fournir des mâts auxquels les sapins d'aucun autre pays ne pouvaient être comparés. Et ces arbres splendides quittaient la forêt natale pour être dressés entre des haubans goudronnés, sur le pont des navires, et s'élançer sur l'océan.

Toute la Corse est une nef vibrante au souffle du large, et dont l'écume marine bat sans cesse les flancs : on comprend que ces mâts enracinés aient été avides d'être plantés sur des caravelles, mâts de trinquet ou d'artimon, dominant les châteaux magnifiques enrichis de dorures, et les proues finement sculptées, pour cirgler vers la haute mer ; et las d'écouter dans l'immobilité l'appel incessant du vent de mer, ils jouissaient de se sentir entraînés dans l'ardente chevauchée des vagues, grés de blanches voilures gonflées par la brise, et frémissant sous la chanson des cordages.

Las ! La vapeur a tué cette industrie, et les sapins croissent aujourd'hui démesurément droits et splendides, pour le seul inutile orgueil de leur magnificence !



**IE** T voici que soudain, au milieu des rêveries où ces hommes demi-somnolants attendaient avec scepticisme une problématique alerte, on entendit à peu de distance le roulement d'un

lourd véhicule, et le galop joyeux d'un attelage au milieu des sonnaillies et des claquements de fouet. Van Meulebeke se dressa comme un ressort, s'approcha de la lisière, et d'un seul coup bondit sur la route comme un jaguar, en criant : « J'en étais sûr ! »

Une grosse diligence venant de la direction de Ponteleccia débouchait à l'instant du tournant qui la masquait, descendant la côte au triple galop, dans le vacarme des grelots des chevaux et des grandes roues tressautant sur la chaussée.

A cet instant précis, sortit brusquement du taillis qui sur l'autre côté de la route faisait face au point de la forêt où les gendarmes étaient à l'affût, un groupe d'une dizaine d'hommes armés de tromblons et d'escopettes d'un autre âge, et vêtus eux-mêmes de façon archaïque, avec des chapeaux pointus, guêtres de cuir, et bardés de ceintures et de baudriers portant des couteaux et des dagues de toutes sortes. Bref, des types de bandits classiques.

Ces hommes poussant des clameurs sauvages se précipitèrent, les uns à la tête des chevaux qu'ils arrêtaient, et les autres pour monter à l'escalade de la patache, cependant qu'éclatait une fusillade nourrie.

C'est alors que Van Meulebeke, n'écoutant que son courage, se jeta sur celui qui paraissait le chef de la bande et le ceintura adroitement. Il s'apprêtait à appeler à l'aide pour lui passer les menottes, quand un homme sortit du taillis, hors de lui, furieux, et l'apostropha :

— Mais bougre d'idiot, qu'est-ce que vous venez fiche au milieu de mon scénario ?

— De votre scé...

— Vous ne voyez pas que c'est une prise de vues pour le cinéma ? Espèce de...

— Doucement, sinon je vous arrête aussi pour outrage aux agents de la force publique.

— Nous sommes en train de tourner le film *L'Attaque de la Diligence sous le Directoire*, et c'est au moment le plus dramatique que vous venez tout

faire manquer » Et se tournant vers le cinéaste dont l'objectif de l'appareil de prises de vue sortait du taillis entre deux touffes de verdure : « Cessez de tourner, tout est manqué à cause de ce...

— Et d'abord tous ces hommes ont-ils des ports d'armes ?

— Quoi des ports d'armes ! Vous ne voudriez tout de même pas. Ce sont de vieux tromblons qui viennent du magasin des accessoires et sont hors d'usage depuis plus de cent ans. La fusillade que vous venez d'entendre ce sont des pétards qu'on a allumés là derrière le taillis pour simuler des coups de feu. Et les couteaux, les plus dangereux sont en fer blanc, et les autres en carton. Alors faut-il votre permission pour porter de semblables armes ?

— C'est égal, nous examinerons tout cela au poste. Moi, il faut que je fasse mon rapport.

— Ah ! oui, je vous conseille de donner suite à cette plaisanterie. Si vous croyez devoir agir de la sorte, moi je donnerai suite de mon côté, et on projettera à Paris *l'Attaque de la Diligence* avec votre intervention grotesque. Car vous êtes bel et bien filmé. Vous aurez un joli succès, et pour votre avancement ce sera infaillible.

Et pendant cette scène, tout le peloton de gendarmes massé sous la feuillée suivait les péripéties de l'aventure dans un fou-rire général. Le chef n'ayant pas appelé à l'aide et ne paraissant pas en danger, il n'y avait pas à bouger, suivant ses instructions. Et peut-être valait-il mieux qu'il en fût ainsi pour le prestige de l'autorité, et si l'irruption de la brigade sur le pied de guerre avait suivi l'apparition de Van Meulebeke, l'incident eût été plus ridicule encore.

— Alors vous faisiez un film pour le cinéma ?

— Mais bien sûr ! On a dépensé pour cela des millions, on a tout mis en œuvre pour la couleur locale : cette diligence de l'ancien temps qu'il a fallu faire venir à grands frais jusqu'ici ; on a dû habiller le postillon avec des frusques de l'époque,

et surtout l'éduquer, car il n'y a plus personne qui sache conduire un tel bazar, et depuis deux semaines il refait chaque jour son trajet pour être bien sûr de lui; ces bandits qu'on a été chercher dans la montagne et qui ont revêtu les défroques de leur grand-père; il n'est pas jusqu'au paysage que nous avons soigné, et j'avais fait venir de Zonza un couple de mouflons pour animer la campagne en bordure du maquis. Malheureusement, depuis quelques jours, je ne les vois plus, je crains qu'ils soient repartis sur la hauteur. Et c'est tout cela que vous venez de gâcher. Ah! c'est une belle gaffe, parlons-en!

Enfin, les deux interlocuteurs finirent par se calmer et se retirèrent chacun de leur côté, l'un et l'autre également mécontents, quoique pour des motifs différents.

Le cinéaste rallia sa troupe de bandits d'opérette, on ramassa les armes en toc éparses sur la chaussée, et tout le monde, assaillants, attaqués, et personnel de prise de vues monta dans la diligence qui fit demi-tour; le postillon qui décidément commençait à posséder son métier, enveloppa l'attelage d'un vigoureux coup de fouet, et le lança dans la côte vers Pontealeccia.

Quant à Van Meulebeke, il rentra dans la feuillée où ses hommes l'attendaient en silence. Il n'y eut de réflexions de part ni d'autre, l'un par amour-propre, les autres par respect de l'autorité.

\* \* \*

**Q**UELQUES mois plus tard, le film *l'Attaque de la Diligence* paraissait à Paris; il eut le succès habituel des films d'aventure, en même temps qu'il présentait un réel intérêt de reconstitution rétrospective grâce à tout le soin qui avait été apporté pour créer le décor de la vie dans les gorges sauvages de Corse à l'époque du Directoire. Mais nul dans le public ne soupçonna que la

scène principale de l'attaque préparée avec tant de soin, avait dû être recommencée pour les raisons que l'on sait.

Van Meulebeke atteint quelques mois plus tard par la limite d'âge, fut mis à la retraite, et se retira dans son village de Ghyvelde où il n'eut plus guère d'occasions d'exercer son flair traditionnel.

Quant à la médaille militaire, adieu la belle!...

On parla longtemps de l'aventure, et dans les longues soirées de garde au poste de la brigade de Calvi, l'histoire fut maintes fois contée aux nouveaux venus, et pendant bien des années on se gaussa du brigadier qui, par conscience professionnelle, avait cru devoir intervenir dans un film.



*Imprimerie La Technique du Livre*  
*29 bis, rue du Moulin-Vert, Paris. (14<sup>e</sup>)*

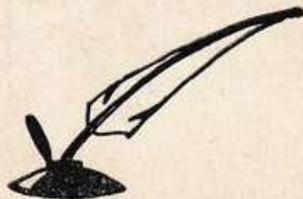
---

*Dépôt légal : N° 66.*

## EDITIONS DE " LA PLUME D'OR "

### DERNIERES PUBLICATIONS :

- Camille VILAIN : *J'ai vu naître mon père.*  
Maxime GAM : *Sous les sept signes.*  
Claude DUCHAMP : *Histoires du Temps passé.*  
Yvonne LENOIR : *Les Solitudes.*  
» *Douleurs d'Espagne.*  
Louis ESTEVE : *Flûtes d'Automne.*  
M.-Th. LE MOIGN-KLIPFFEL : *Le Jardin d'Été.*  
René MOREL : *Chansons pour moi.*  
Jean PAGES : *Les Prisonniers.*  
André MOUEZY-EON : *Théâtre.*  
André JOYEL-FAURE : *Aux écoutes du Monde.*  
» *Cadences françaises.*  
Robert VIDALIN : *Pourquoi ne pas le dire ?*  
Daniel PENOUEL : *Les Voix du Cœur.*  
Geneviève d'ANS : *Lui.*  
» *Mon cœur à livre ouvert.*  
» *Girandoles.*  
Jean-Michel RENAITOUR : *Le Tombeau de Tibulle.*  
» *Properce.*  
» *Hier et Aujourd'hui.*  
M.-Th. GADALA : *La Voix des Autres.*  
Hubert GRAVEREAUX : *Devenir.*  
Charles LEBoucQ : *Le Mystère de la Croix-des-Gardes.*  
Général LAVIGNE-DELVIGNE : *A Mondement.*  
André CACHERA : *Petites suites à de grandes fables.*  
Pierre JALABERT : *Musique des Mondes.*  
M.-Th. CARRIER : *Souvenirs.*  
Suzanne PICHON : *...Et puis voici des vers...*  
Pierre SABATIER : *Sainte Roseline.*  
Lydie LACAZE : *Si le Monde était tout petit.*  
André TEISSEIRE : *Vagabondage.*  
P. VALDELIEVRE : *Trois contes.*  
Jules SIXOU : *La Vie n'est plus un mystère.*  
Danielle CHAILLIE : *Algues au matin.*  
P. VALDELIEVRE : *Trois contes.*



Prix : 300 fr.